



*Avenir de la langue française*

*Association loi 1901*

*Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication*

# Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française

n° 64 – avril 2018

Association créée en 1992, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

## L'ÉDITORIAL d'Albert Salon

*Le SOMMAIRE est en page 4*

### RETROUVONS-NOUS UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE ?

Nos associations ne sont pas seules à se poser la question. Car, depuis 1974, les présidents de la République successifs et leurs gouvernements, à la timide exception de François Mitterrand, se sont contentés de gestes, de rituels. Ils n'ont pas eu de politique cohérente en ces domaines. Ils ont, en fait, l'hégémonie anglo-états-unienne et la mode européiste aidant puissamment, laissé polluer et défigurer la langue française en France, s'éroder notre présence linguistique à Bruxelles et l'ensemble de notre action culturelle à l'étranger, et s'étioler l'*Organisation internationale de la Francophonie* (OIF) dont la succession du très respecté président Abdou Diouf, son secrétaire général jusqu'au Sommet francophone de 2014, fut alors confiée à la Canadienne Mme Michaëlle Jean, grâce à l'aide déterminante de M. François Hollande.

Avouons que M. Emmanuel Macron candidat n'avait pas soulevé l'enthousiasme des Français attachés à la culture et à la langue françaises et à leur rayonnement à l'extérieur, ni nourri leur espoir de voir un redressement après 43 ans d'aboulie ou de sabotage. Ses anglicismes : *helpers*, *task force* et d'autres, pis : son discours de janvier 2017 en anglais à Berlin (Université Humboldt), n'avaient rien arrangé... Élu, le président a persisté et signé jusqu'au « *One planet Summit* » organisé fin 2017 à Paris. Alors : poursuite ? organisation de la chute ?

« En même temps », il avait, le 29 août, dans son premier exposé de politique étrangère, donné une place inusitée à nos sujets, annoncé un appel mondial : « Mon idée pour le français » puis une réunion de diverses hautes personnalités de France et d'ailleurs, pour présenter en 2018 un « Plan pour le français ». Ces promesses-là ont été tenues. Le 20 mars, à l'Académie française, il a, dans un beau français, lyrique, déroulé des dizaines de mesures constituant le Plan annoncé.

Reconnaissons-le : nous n'avons jamais eu de discours de politique du français aussi cohérent et contenant de telles annonces **présidentielles**. De défensive, la Francophonie devient conquérante, non pour dominer quiconque, mais pour donner du monde une lecture plurielle, opposée à la globalisation anglo-saxonne. On y trouve beaucoup d'éléments très intéressants (voir ci-dessous et la liste jointe), mais aussi les lacunes et zones d'ombre suivantes :

- Justifier en fait l'indulgence active à l'égard de l'ouverture (nécessaire !) chez nous, aux langues étrangères mais en fait surtout de l'invasion de la France par l'anglais, au nom d'un plurilinguisme revendiqué aussi au bénéfice du français en Europe et dans le reste du monde, constitue une sorte de pirouette d'application du fameux « en même temps ».

- Par deux fois, nous avons, certes, entendu une prudente allusion au caractère hégémonique non de tel pays anglo-saxon, mais de la langue anglaise. Ce point aurait mérité une critique plus incisive. L'académicien Jean-Marie Rouart ne relevait-il pas que la France (*ndlr* : pas seule !) « devient une colonie américaine » ? Sont d'ailleurs absents de ce Plan les remèdes aux très graves dérives anglo-américanisantes de certaines de nos institutions : des publicitaires, de l'audiovisuel à usage interne (l'extérieur étant traité), et surtout des milieux scientifiques, de la recherche, des universités et des grandes écoles, ces dernières ayant allègrement et impunément piétiné l'article 2 de la Constitution dont le président est garant, et les lois Toubon et Fioraso, avec la complicité de plusieurs tribunaux de notre juridiction administrative qui se sont livrés à de honteuses contorsions juridiques pour rejeter les recours introduits par nos associations contre des formations offertes en anglais exclusivement. Des mesures s'imposent.

- Dans les zones ombreuses, il faut aussi noter que le Président ne traite pas sérieusement de la conquête très avancée par l'anglais des institutions européennes, puissant levier supplémentaire d'anglo-américanisation des pays membres. Il s'est contenté de s'étonner d'un ton badin, allant moins loin que M. Juncker, que l'anglais n'ait « jamais été aussi présent à Bruxelles au moment où nous parlons de Brexit ». Espérons qu'il demandera, en Conseil européen, un changement majeur dans le statut actuel des langues officielles. En exigeant donc (avec l'Allemagne et l'Italie ?) sinon que l'anglais ne soit plus langue officielle, pure logique du Brexit, du moins que les autres officielles et *a fortiori* de travail retrouvent la plénitude de leurs prérogatives. Que les administrations des pays membres ne subissent plus cette humiliation de devoir travailler en anglais sur des textes non traduits, et y répondre uniquement dans cette langue.

- En cohérence avec la priorité africaine affirmée par le Président, il nous paraît urgent de revenir, au Sommet francophone de 2018, à la saine tradition rompue à celui de 2014 : qu'un chef d'État africain soit élu secrétaire général de cette OIF au potentiel si important pour le monde.

Parmi les orientations très souhaitables contenues dans la liste jointe, nous pouvons applaudir tout spécialement celles qui rejoignent nos propositions déjà anciennes : au rôle enfin reconnu à l'Outre-mer et à l'Afrique, notamment francophone ; et, sur le plan sectoriel, à l'enseignement maternel, primaire et secondaire, notamment du français, à son extension et à sa qualité, à la formation des maîtres, particulièrement des professeurs de français. Cela tant en France même, notamment pour les immigrés, qu'à l'étranger dans

notre action culturelle, dans l'aide bilatérale française (Afd) et multilatérale (ONU, FED, OIF) au développement économique, social, culturel, et à la création artistique en Afrique.

L'annonce importante la plus concrète parce que déjà marquée par des mesures préparatoires engagées, et assortie d'un agenda de réalisation, concerne le « laboratoire de la Francophonie » au château de **Villers-Cotterêts** (détails dans l'article joint). M. E. Macron reprend là les objectifs (documentation sur la diversité et le dialogue des cultures de la Francophonie, études, recherches, formations, débats et rencontres, bourses, stages, résidences) contenus dans notre projet d'Institut porté depuis son lancement en 2001, du balcon du château, par *ALF* et ses partenaires. Nous remercions le président et Madame son épouse. Il y a là une belle création de nature à unir le couple dans les mémoires : « l'Institut-Emmanuel-et-Brigitte-Macron », à l'instar de « l'Institut-Pierre-et-Marie-Curie », et du « théâtre Madeleine-Renaud-Jean-Louis Barrault »...

Le financement (200 millions ?) reste un problème à résoudre. Lors de l'entrée en 2012 du Qatar – alors très en cour – dans l'*OIF*, cet émirat avait été sollicité par nos associations. Or, aujourd'hui, les Émirats arabes unis sont déjà et membres de l'*OIF*, et en coopération récemment renforcée avec notre pays, mieux en cour et plus fréquentables. Ne pourraient-ils être abordés par l'État ?

Nous restons bien conscients de ce que nous sommes encore dans le registre non des actes accomplis, mais des annonces et des promesses cumulées. Nous avons tous sur les lèvres l'expression populaire « Tout ça, c'est bien beau, mais on attend les actes ! » Mais, « en même temps », le fond de crédulité et d'irrépressible optimisme français nous susurre que notre président a une fibre, n'est pas seul, et est allé trop avant dans la précision des solennelles annonces pour les oublier ou trahir. « **Noblesse** (et force du discours) **oblige !** »

À monsieur le président de la République, à Mme Brigitte Macron – nous nous adressons au **couple** présidentiel pour des raisons aussi rafraîchissantes qu'évidentes – nous disons de notre long espoir ensommeillé qui maintenant rouvre un œil : « Merci ! et... **chiche !** »

*Albert Salon*

## SOMMAIRE

<p><b>ÉDITORIAL</b> - Retrouvons-nous une politique nationale de la langue française et de la Francophonie ?</p> <p><b>VIE DE L'ASSOCIATION</b> - AG du 27 janvier 2018 - Appel à la relève du président</p> <p><b>FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS</b> - Lettre ouverte de COURRIEL à Mme Leila Slimani - Le « plan Francophonie » du président de la République - Le destin retrouvé de Villers-Cotterêts - La <i>Carpette</i> nouvelle est arrivée ! - Lettre au président de la République par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal... - Appel du Centre de la Francophonie des Amériques - Réponse de la DGLFLF à ALF à propos du droit au français dans le monde de l'entreprise - Écriture inclusive – à exclure – et sexe des mots - La France, grande puissance non anglophone - Trois évolutions de la francophonie en Europe</p>	<p><b>1</b> <b>1</b>  <b>5</b>  <b>5</b>  <b>5</b>  <b>8</b>  <b>9</b>  <b>10</b> <b>11</b>  <b>14</b>  <b>15</b>  <b>16</b>  <b>17</b>  <b>19</b></p>	<p><b>DOSSIER : POLITIQUE CULTURELLE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER</b> - L'Alliance française dans le monde - Le français, le wolof et le Coran au Sénégal par Yves Montenay - Inauguration par M. J.-B. Lemoyne de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (Dakar) - <i>The Voice Afrique francophone</i>, par Ilyès Zouari - <i>L'Institut francophone international</i> (IFI) de Hanoï célèbre sa rentrée académique</p> <p><b>BRÈVES</b> - <i>In memoriam</i> Michel Guillou, par Albert Salon - Une bonne nouvelle en provenance de l'AFRAV</p> <p><b>COURRIER DES LECTEURS</b></p> <p><b>PARUTIONS SIGNALÉES</b> - <i>C'est le français qu'on assassine</i>, de J.-P. Brighelli... - <i>Waouh ta langue elle est trop niquée !</i> - Les mots disparus...</p>	<p><b>21</b>   <b>21</b> <b>23</b>  <b>24</b>  <b>24</b>  <b>27</b>   <b>29</b> <b>29</b>  <b>30</b>   <b>31</b>  <b>34</b>  <b>34</b>  <b>35</b>  <b>36</b></p>
---	--	---	--

<p><b>Directeur de la publication et président de l'association</b> : Albert Salon / <b>Anciens présidents</b> : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur)</p> <p><b>Comité de rédaction</b> : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Nicolas Terver</p> <p><b>Secrétaire de rédaction</b> : Chrystel Guène</p> <p><b>Rédaction et siège de l'association</b> : 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris Tél. 01 43 40 16 51</p>	<p><b>Site internet</b> : <a href="http://www.avenir-langue-francaise.fr">www.avenir-langue-francaise.fr</a> Courriel : <a href="mailto:avenirlf@laposte.net">avenirlf@laposte.net</a></p> <hr/> <p><b>ISSN 1290.6263</b> <b>Dépôt légal</b> à parution</p> <hr/> <p><b>Imprimé par nos soins</b> <b>Adhésion à l'association</b> : 40 euros (abonnement au bulletin inclus) <b>Vente au numéro</b> : 3 euros</p>
---	---

## VIE DE L'ASSOCIATION

**Notre assemblée générale pour 2017, tenue le 27 janvier 2018** au lycée Henri-IV près du Panthéon, s'est fort bien déroulée. Ceux d'entre vous qui n'en ont pas reçu le compte rendu peuvent le demander à notre siège. Chrystel se fera un plaisir de le leur envoyer. Les trois personnes suivantes ont été élues au conseil d'administration : MM. Jean-Paul Cossart, chef d'entreprise, incubateur de jeunes pousses ; Christian Mercier, avocat ; Yvon Pantalacci, capitaine de police au ministère de l'Intérieur.

Juste après cette AG, le bureau du CA a été ainsi constitué : président, M. Albert Salon, ancien ambassadeur ; vice-présidents, Mme Catherine Distinguin, avocate, et M. Yves Montenay, ancien chef d'entreprise, essayiste, économiste-démographe ; secrétaire générale, Mme Laure Fouré, fonctionnaire des Finances ; trésorière, Mme Sophie Chevreuse, ancienne directrice administrative et financière ; trésorier adjoint pour le Fonds Villers-Cotterêts, M. Philippe Kaminski, ancien statisticien ; secrétaire général adjoint M. Yvon Pantalacci, capitaine de police.

### **Appel à la relève du président :**

Chers auditeurs, notre équipe est dynamique. Plusieurs membres du conseil d'administration travaillent beaucoup. D'autres administrateurs, en fonction depuis longtemps, cherchent à passer le relais à des adhérents plus jeunes et motivés par nos combats. Des successeurs pourraient être élus en AG (3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> samedi de janvier 2019 à Henri-IV), après avoir commencé à travailler avec notre équipe.

Que ceux d'entre vous qui accepteraient d'exercer dès maintenant des responsabilités de militants, et d'être candidats à l'élection en AG, nous envoient d'urgence un CV et une lettre de motivation. **A. S.**

## FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS

**Lettre de COURRIEL et de militants, à Mme Leila SLIMANI, nommée « sherpa » du président Macron en décembre 2017.**

*NDLR : Cette lettre ouverte a été envoyée au début de 2018, longtemps avant la présentation, le 20 mars, du Plan pour le français et la Francophonie du président de la République. Elle exprime la crainte des signataires, militants pour le français, de voir nos dirigeants rester dans le registre plutôt anglo-américanisé constaté en 2017. L'éditorial ci-dessus et plusieurs articles du présent bulletin reflètent le sentiment post-20-mars de la majorité des militants, qui attendent la réalisation des mesures décidées.*

**LETTRE OUVERTE À MME LEILA SLIMANI, ROMANCIÈRE, REPRÉSENTANTE PERSONNELLE (« sherpa ») DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AUPRÈS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF) :**

Par Georges Gastaud, philosophe, président de l'Association COURRIEL, Robert Charvin, professeur de droit, doyen honoraire de la faculté de droit de Nice ; Guy Chausson et Gérard Janot, animateurs de l'Association lotoise des Amis de la langue française ; Francis Combes, poète ; Jean-François Dejours, professeur de philosophie, syndicaliste ; Marceau Déchamps, secrétaire général adjoint et vice-président d'honneur de Défense de la langue française ; Aurélien Djament, mathématicien et syndicaliste CGT au CNRS ; Benoît Duteurtre, écrivain ; Éric Ferrières, professeur agrégé d'économie ; Barbara Flamand, écrivaine, Belgique ; Marie-Pierre Frondziak, professeur de philosophie ; Marcel Girardin, conseiller municipal ; Suzanne Körösi, journaliste et documentariste ; Annie Lacroix-Riz, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris-VII ; Laurent Lafforgue, médaille Fields de mathématiques, chercheur à l'IHES ; Nikis Laguidis, écrivain, directeur de l'Atelier du roman ; Philippe Loubière, docteur ès lettres, de l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française ; Aymeric Monville, éditeur, auteur ; Dominique Mutel, agrégé d'anglais ; Laurent Nardi, professeur de français ; Régis Ravat, délégué CGT à Carrefour-Nîmes ; Philippe Raynaud et Lucien Berthet, président et secrétaire de Défense de la langue française en Pays de Savoie ; Albert Salon, docteur d'État ès Lettres, ancien ambassadeur ; Véronique Stride, professeur de français (62) ; François Taillandier, écrivain ; Xavier Numa Borloz, entrepreneur franco-suisse d'origine malgache ; Claude Weisz, cinéaste.

Madame, vous venez d'être nommée représentante personnelle du chef de l'État sur les questions de la Francophonie et nous vous en félicitons.

Cependant l'heure est bien moins, hélas, aux congratulations qu'au sursaut personnel et collectif face aux menaces mortelles qui pèsent sur la langue française. Car en dépit de certaines apparences faussement rassurantes, les positions du français, « langue de la République » aux termes de l'article II-a de la Constitution, mais aussi « élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France, langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics » au titre de la loi Toubon-Tasca d'août 1994, sont gravement minées non seulement à l'échelle internationale, mais aussi et surtout sur notre propre sol.

En effet, nos associations sont submergées d'appels indignés de citoyens, mais aussi d'étrangers amis de notre langue, qui constatent avec angoisse et, de plus en plus, avec colère, que chaque jour, toutes sortes de décideurs (politiques, économiques, culturels...) quand il ne s'agit pas des plus hautes autorités de l'État, choisissent cyniquement de substituer l'anglo-américain, ou plus exactement, le Business Globish, aux expressions françaises comprises de tous. Cet arrachage linguistique est massif, méthodique, acharné, relevant tantôt de la « stratégie de communication » des chasseurs de profit dénués d'imagination (ceux que Michel Serres nomme les « collabos de la pub et du fric »), tantôt directement d'une politique d'État invouable. C'est l'évidence quand on voit l'Union européenne privilégier systématiquement l'anglais dans sa communication alors que, depuis le Brexit, l'anglais n'est plus la langue officielle déposée d'aucun État membre de l'UE. C'est flagrant quand on voit des représentants officiels de la France parsemer leurs discours d'anglais ou, rompant avec la tradition républicaine, s'exprimer ostensiblement en anglais à l'étranger, voire en France. C'est manifeste quand on sait qu'à l'arrière-plan de cette entreprise soustraite au débat citoyen, se trouvent l'invitation cynique du patronat paneuropéen à privilégier l'« anglais, la langue des affaires et de l'entreprise » (dixit en mars 2006 Ernest-Antoine Seillières, alors président de l'UNICE) et, plus encore, l'avènement en cours du « CETA » et d'autres négociations visant à instituer le grand Marché transatlantique (et ses pendants « culturels », au centre desquels se trouve évidemment le basculement transcontinental *de facto*, voire *de jure*, au tout-anglais, langue unique du futur marché unique).

Faut-il vraiment multiplier les exemples à l'heure où Renault et PSA ont illégalement décidé de basculer leur documentation interne à l'anglais, où des services publics, des universités, des

entreprises pilotées par l'État, où des territoires de la République nomment ridiculement leurs nouveaux « produits » ou services en anglais (Loire Valley, Flying Blue, Lorraine Airport, Start in Lens, etc.), où des revues scientifiques subventionnées par le contribuable refusent les articles rédigés en français, où des grandes écoles et des universités françaises privilégient l'enseignement **en** anglais à des Français et à d'autres francophones, où la France chante le plus souvent en anglais (ou en *franglais*) à l'Eurovision, où les JO de Paris se vendent en anglais sur la tour Eiffel, où l'anglais se voit même érigé en « langue de travail » de... l'armée française arrimée à l'OTAN, et où la chaîne de télévision disposant de la plus large audience, (« My ») TF1, nomme en Basic English ses émissions les plus populaires (The Wall, The Voice Kids, etc.) ?

C'est pourquoi nous jugeons insupportable et terriblement violente la manière dont de hautes autorités de notre pays – mais cela semble hélas de plus en plus vrai aussi au Québec, en Belgique ou en Suisse francophones (des associations défendant la Francophonie y dressent le même constat angoissé que nous !) – laissent proliférer, voire encouragent par leur mauvais exemple, la délinquance et la pollution linguistiques tout en prétendant parfois « relancer » la Francophonie... à l'étranger. Mais que restera-t-il de la « flotte » francophone mondiale, donc à brève échéance, de la littérature, de la chanson, de la science, de la philosophie, du théâtre, du cinéma français et francophone, quand le berceau et le « navire-amiral » de la Francophonie que fut à l'origine la France sont les premiers à se saborder, voire à promouvoir le tout-anglais en Europe, quand ce n'est pas en Afrique francophone ?

Les enjeux d'une nouvelle Défense et illustration de la langue française sont donc cruciaux, ancrés dans les combats du présent et de l'avenir. En effet, laisser détruire, reléguer ou corrompre notre langue pour permettre à quelques oligarques, snobs pseudo-cultivés et autres moutons de Panurge de se faire une place au soleil de la mondialisation néolibérale, aux dépens de la masse des Francophones de France (français et immigrés) et des cinq continents, ce serait à la fois :

- planifier la fin de notre pays et du grand héritage qu'il porte ; tant il est vrai que le français est à la fois l'identifiant par excellence de notre peuple, le premier service public de France et le socle du lien social déjà si fragilisé dans notre pays ; bref, une France reniant le français ou le reléguant dans les seconds rôles ne serait plus guère qu'un « couteau sans manche dont on a jeté la lame »... ;
- saper la Francophonie internationale, laquelle ne peut évidemment porter des « valeurs communes », comme ses dirigeants s'en targuent sans cesse, qu'à la condition de... parler la même langue, creuset d'une multiplicité de cultures dans une multiplicité d'usages ;
- aggraver les inégalités sociales et les discriminations sociétales en durcissant comme jamais les stratifications culturelles et linguistiques ; c'est-à-dire miner les bases même de la République... au point que M. Pierre Moscovici, l'ex-ministre français devenu Commissaire européen aux questions budgétaires, a naguère osé tancer en anglais, au nom de la Commission, ses ex-collègues du gouvernement français, lesquels n'y ont d'ailleurs rien trouvé à redire...
- favoriser insidieusement une forme de totalitarisme culturel porteur à terme, à l'échelle du monde, de l'Europe et de la France, d'une langue unique vectrice de pensée, de politique, d'économie et de culture uniques : celles-là mêmes qui déferlent sur tous les peuples en usant d'énormes moyens financiers, politiques, voire militaires... Comment cette entreprise transcontinentale d'uniformisation linguistique ne s'avèrerait-elle pas finalement aussi mortifère pour l'humanité future que l'est déjà la dévastation en cours de la biodiversité qu'encourage l'omni-marchandisation actuelle des activités, des choses, voire des gens ?

Femme de lettres attachée aux finesses de notre langue et au croisement des cultures, vous ne pouvez manquer de voir le gouffre qui sépare l'internationalisme véritable, qui suppose diversité,

altérité, et dignité égale des cultures nationales, et le glacial mondialisme actuel qui, par les amputations symboliques et matérielles qu'il inflige sans trêve aux collectifs citoyens constitués, ne peut qu'attiser des crispations dangereuses pour la paix. Car, en dehors de l'agressivité aveugle, que reste-t-il d'une identité que l'on a amputée du substrat culturel, historique et politique dont la langue est la sédimentation sans cesse renouvelée ?

C'est pourquoi, à contre-courant du discours méprisant qui appelle à « supprimer les lignes Maginot linguistiques » pour mieux « laisser faire, laisser passer » la langue unique et la servitude volontaire qui l'accompagne, nous vous demandons d'appeler avec nous à la résistance civique, au sursaut linguistique et à la créativité en français des habitants de notre pays. C'est indispensable pour que se renoue, avant que l'arrachage linguistique en cours n'ait franchi un seuil irréversible, l'alliance progressiste de l'écrivain et de sa langue qui a nourri les plus riches heures de la littérature francophone.

**Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation Linguistiques (COURRIEL), 10 rue Grignard, 62300 Lens**  
[gastaudcrovisier2@wanadoo.fr](mailto:gastaudcrovisier2@wanadoo.fr)

## **Des décisions heureuses annoncées le 20 mars dans le « Plan Francophonie » du président de la République :**

**En sus des points les plus importants** mis en valeur dans notre éditorial, nous relevons particulièrement, parmi la trentaine de mesures décidées :

**1) En France :** le renforcement de l'enseignement du français dans l'enseignement, et de ses méthodes d'apprentissage, la forte augmentation des heures de français pour les immigrés, la formation des professeurs, le regain de la lecture, de la littérature ; le refus de l'écriture inclusive ; l'ouverture des bibliothèques ; le soutien à la traduction (liée depuis longtemps à la France et au français) ; le décloisonnement des milieux de l'édition francophone, des états généraux de l'édition en français devant être organisés à Saint-Malo ; la création d'un *Collège des Francophonies* « qui mettrait en relation les Académies des pays d'expression française », collecterait la diversité des usages du français, et superviserait la rédaction des dictionnaires ; l'appui aux entreprises qui respectent et promeuvent le français ; l'engagement du ministère de la Culture dans la création artistique et littéraire et la diffusion en France des créations par les pays membres de la Francophonie.

**2) Hors de France :** tenir mieux compte des conséquences du Brexit dans le rééquilibrage des langues officielles des institutions de l'UE ; prendre pleinement en compte le dynamisme démographique de l'Afrique francophone et le potentiel induit de croissance de la langue française ; renforcer l'appui à l'*Organisation internationale de la Francophonie (OIF)* ;

M. Emmanuel Macron a fixé les objectifs : sanctuariser le rôle et les moyens de l'*Institut français*, tête de réseau de nos instituts divers, et centres culturels, à l'étranger ; renforcer le réseau des Alliances françaises et sa complémentarité avec celui des centres culturels publics ; « doubler le nombre d'élèves dans les lycées français à l'étranger, qui accueillent actuellement près de 350 000 jeunes dans 500 établissements à travers le monde », en créant des pôles régionaux de formation, comme au Mexique, pour former les nouveaux enseignants ; doubler le nombre d'étudiants étrangers en France venant des pays émergents, qui doivent être accueillis dans de meilleures conditions : un plan spécifique sera présenté début 2019.



Ces objectifs et décisions répondent assez bien (les lacunes les plus graves étant soulignées dans notre éditorial ci-dessus) à une bonne partie des propositions de politique du français et de la Francophonie formulées depuis plus de 40 ans par nos associations. Nous ne pouvons donc que les saluer, et espérer, surtout, qu'elles seront mises en œuvre rapidement et complètement.

*Albert Salon*

## **Le « Plaisir » de François I<sup>er</sup> à Villers-Cotterêts a été confirmé solennellement le 20 mars dans son destin très prochain de château de la Francophonie.**



*La façade du château de Villers-Cotterêts (Aisne), joyau de la Renaissance, désormais muré aux deux tiers. MAPIO.NET Pour Stéphane Bern, chargé de mission le 16/9/2017 pour la sauvegarde du patrimoine en danger, « restaurer le château de Villers-Cotterêts est une urgence absolue ».*

L'annonce présidentielle du 16/9/2017 de sa restauration et de son affectation à la Francophonie trouve sa traduction – logique pour le haut lieu de l'ordonnance d'août 1539, puis d'éclatant rayonnement au grand siècle (princesse Palatine...) - dans le Plan concret pour le français de M. E. Macron : « Un projet où public, privé, État et collectivités se mettent ensemble autour de la langue française pour créer un espace de découverte de "toutes les cultures francophones", un lieu de documentation, de chercheurs, de travail, de création, d'écriture, de spectacles, de débat pour le public et de résidences pour les créateurs : artistes, chercheurs, entrepreneurs, institutionnels... »

De quoi réjouir beaucoup de personnes et d'institutions. En premier lieu notre association *ALF* qui avait lancé dès le 9 octobre 2001, du balcon visible sur la photo ci-dessus, le projet ambitieux d'**Institut international de la Francophonie**, avec les mêmes objectifs qui sont repris aujourd'hui, et qui, depuis lors, n'avait jamais cessé de le promouvoir, et de chercher des mécènes en mesure de compenser l'aboulie et l'impécuniosité de l'État pour cette bâtisse de 23 000 mètres carrés au remarquable potentiel. Pour réunir les sommes considérables nécessaires à la restauration, à l'aménagement des lieux, et à l'installation du projet, nous, associatifs, étions allés jusqu'à aborder – en vain – le Qatar, alors bien en cour, et entré en 2012, presque par effraction, dans l'*Organisation internationale de la Francophonie (OIF)*. Aujourd'hui, les Émirats arabes unis, déjà membres de l'*OIF*, mieux en cour et moins sulfureux que l'autre émirat, ne pourraient-ils être abordés par le gouvernement français ?



Le projet – entre 100 et 200 millions d’euros – vient d’être validé. Mais les études de diagnostic ont déjà été commandées à M. Olivier Weets, architecte en chef des Monuments historiques, par le responsable, le *Centre des monuments nationaux (CMN)* dirigé par M. Philippe Belaval. Les travaux de restauration porteront d’abord sur le bâtiment central au riche décor, afin de le rouvrir à la visite. L’étude concernant la rénovation des dépendances a été confiée à l’architecte M. Jean Michel Wilmotte.

L’ouverture du site est pour l’instant prévue pour 2022.

### *Albert Salon*



Anne Hidalgo Carpette anglaise 2017

### **La *Carpette* nouvelle est arrivée !**

L’académie a décidé, dans le souci exprimé de divers côtés depuis plusieurs années, d’équilibrer le prix d’infamie de la *Carpette* par la création d’un prix annuel de glorification de personnalités ou d’institutions qui se sont illustrées dans la promotion de la langue française ; un prix « **Tapis rouge** » sera créé en 2018 ; une réunion spéciale lui sera donc consacrée au printemps.

**Les débats du 13 décembre 2017 ont été plus animés qu’à l’ordinaire. En effet, la liste des lauréats à choisir comprenait le nom de M. Emmanuel Macron. Il s’était en effet distingué en 2017 par des actes : divers anglicismes publics (dont sa « Task force »), et surtout par des allocutions en anglais, en janvier à l’université Humboldt de Berlin, cet été à la télévision pour reprocher – légitimement – à M. Donald Trump sa sortie de la COP21, puis en décembre l’affichage public « One planet Summit » lors de la conférence – bienvenue – qu’il a organisée à Paris. Mais il était aussi « en même temps » proposé pour l’attribution**

du « Tapis rouge » à créer pour ses annonces enthousiasmantes de politique de relance du français et de la Francophonie (en ouverture de la conférence des ambassadeurs du 29 août à Paris, puis du 9 novembre à Abou Dhabi), assortie d'un plan pour le début de 2018 ; et, le 16 septembre à Port-Marly : « Nous restaurerons Villers-Cotterêts et en ferons le château de la Francophonie. » *Mais, dans sa sagesse, l'académie a décidé à une large majorité de ne pas mettre en cause le chef de l'État.* Albert Salon.

### Communiqué 2017 de l'académie de la *Carpette anglaise*

Réuni chez Lipp, le 13 décembre 2017, sous la présidence avisée de M. Philippe de Saint Robert, le jury, composé de représentants du monde littéraire, politique [1] et associatif [2], a décerné le prix de la *Carpette anglaise 2017* à un membre des « élites françaises » qui s'est particulièrement distingué par son entêtement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française.

À été distinguée, au second tour de scrutin par huit voix contre une à l'Association française de normalisation (AFNOR [3]) : Mme Anne Hidalgo, maire de Paris, pour l'utilisation prioritaire de l'anglais comme langue de communication de la Ville de Paris à destination des touristes et des étudiants étrangers, pour avoir fait projeter en février 2017 sur la tour Eiffel le slogan « Made for Sharing » de la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024.

Le prix à titre étranger [4] a été attribué, au premier tour de scrutin, à M. Donald Tusk, président du Conseil européen, pour s'exprimer en priorité en anglais, excluant notamment le français de sa communication.

Que déshonneur leur soit rendu !

[1] *Anne Cublier, Marie Treps, Paul-Marie Coûteaux, Benoît Duteurtre, Dominique Noguez sont membres de l'académie de la Carpette anglaise.*

[2] *Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique (COURRIEL), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC).*

[3] Des textes d'origine européenne jamais traduits en français pourront désormais figurer dans la collection des normes nationales. Ainsi, un texte en anglais pourrait être mis à la disposition du public, en tant que norme nationale portant le sigle « NF ».

[4] *Le prix spécial à titre étranger est attribué à un membre de la nomenclature européenne ou internationale, pour sa contribution servile à la propagation de la langue anglaise.*

**Contact :** Marc Favre d'Échallens, secrétaire de l'*académie de la Carpette anglaise*.

**Courriel :** [parlerfranc@aol.com](mailto:parlerfranc@aol.com) / *Académie de la Carpette anglaise, Le Droit de comprendre, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.*

## Lettre au président de la République française

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et associations belge, française, suisse, le 14 février 2018. Adresse au président de la République française, l'exhortant à une communication à la hauteur de l'identité nationale incarnée par sa charge :

Monsieur le Président de la République,

En septembre dernier vous annonciez vouloir proclamer Villers-Cotterêts capitale de la Francophonie. En 1539, l'identité nationale recevait en ce lieu son sceau le plus précieux : la langue française. Et en même temps vous réussissez l'exploit d'être le premier chef d'État de la France, depuis 1539 – à la consternante exception de M. Giscard d'Estaing en

Louisiane – à refuser d'utiliser notre langue nationale lors de plusieurs allocutions. À Davos, vous utilisez un long moment l'anglais (« anglo-ricain » conviendrait mieux...) sans rien pour vous y contraindre – Mme Merkel s'exprima plus fièrement en allemand. Mieux, ou pire, recevant des investisseurs étrangers à Versailles, vous avez le front de vous exprimer... en anglais. Ce faisant vous encouragez le monde à tourner définitivement la page d'un temps où le français, à égalité avec l'anglais, régissait l'ONU, l'Europe, les Jeux olympiques, notamment. À quoi bon en effet utiliser un dialecte renié par son premier ambassadeur ? La question que vient de vous poser le député Jean-Luc Mélenchon situe bien la vertigineuse descente aux enfers du français, langue de la diplomatie (?)

Vous revendiquez la fierté d'être français. Votre vibrato évoque à l'envi un grand peuple, une grande nation. Et en même temps vous tournez le dos à notre langue, sceau identitaire d'une grande nation. Le sang de notre esprit (Unamuno). Notre vraie patrie (Camus).

Garant suprême de l'application de la loi, votre conduite doit prêcher d'exemple. La loi du 4 août 1994, dite « Loi Toubon », fait obligation aux entreprises publiques – ou à toute entreprise recevant une aide ou une participation d'une collectivité publique, à commencer donc par l'État – de respecter certaines règles, comme l'utilisation du français dans toute forme de communication. Si cette communication fait l'objet de traductions, elles doivent être deux au minimum.

Et en même temps, vous - chef de l'État - laissez sans hésitation les entreprises visées, partiellement à capitaux d'État, égrener le chapelet du reniement national. Que quatre exemples suffisent à illustrer. « The Christmas fever by Orange ». « Air France is in the air » by Air France. « Committed to better energy » slogan français de Total. Finissons en beauté avec la SNCF déclinant tout de go : Happy Hour, ID-Nights, S'miles, TGV Family, Rail Team, Oui Go, Happy card. And so on.

Et, toujours dans le même temps, votre gouvernement finance illégalement des événements en contravention avec la loi. Quatre exemples encore : « Goût de France good France » parrainé, pardon sponsorisé, par les Affaires étrangères. « My french film festival » épaulé par la Culture ! « Free Flight World Masters » avec l'appui du ministère de la Langue française. Finissons en beauté avec la participation de la DFTAC Pays de Loire au « So film summer camp » de... Nantes !

Et, encore dans ce même temps, la France, premier pays au monde en termes de tourisme, décline trop systématiquement une communication illégale bilingue qui, loin d'apporter au prestige de notre langue donc de nos valeurs, contribue à leur désuétude.

La communication nationale doit légalement se faire en français. Cela tombe à pic, vous-même ne cessez de protester de votre attachement à notre langue. Jusqu'à envisager, au Burkina Faso, d'en faire à terme la première langue du monde. Tomber, ou couler à pic ? En même temps, invitant les industriels du monde à s'installer en France... vous optez pour « Choose France International business summit » comme dénomination du raout. Vous prenez des initiatives tricolores... elles se nommeront « Pionniers French Impact », ou encore « Make our planet great again », « One Planet Summit »...

Votre gouvernement finance des organismes tels le *CILF* et diverses commissions de terminologie censées proposer des déclinaisons françaises pour les nouveaux concepts. Et en même temps vous multipliez les barbarismes – tels « start-up nation », « task force »

« bottom up », « top down », farouchement secondé par la plupart des membres du gouvernement.

Ce gouvernement finance largement la Francophonie. Et en même temps votre participation à l'anglo-ricanisation de la planète vous fait mériter le courroux des nations non françaises. Ainsi la « société Jean-Baptiste » de Montréal répertorie-t-elle dans un récent courrier à votre intention les « mauvaises habitudes » d'un pouvoir français se donnant à l'anglais. « Surtout, ces mauvaises habitudes en viennent à causer des dommages collatéraux chez nous, au Québec, banalisent la progression de l'anglais dans tous les domaines, et favorisent ce que j'appelle la "colonisation" des plus jeunes générations ». Nous vous épargnerons les amers reproches adressés à la France du reniement par le très respecté Abdou Diouf. Vous eût-il pratiqué, les reproches eussent encore gagné en virulence. La langue de la Francophonie porte des valeurs précieuses : l'humanisme des Lumières, l'universalité de la culture, la précision de la communication. Vous savez avec quelle vigueur certaines des figures emblématiques de la Francophonie en déplorent d'autant la dérobade française.

Que dire enfin de l'opération d'embobinage baptisée « Mon idée pour le français » et ouvrant sa page Internet par l'inouïe suggestion d'une... *masterclass* ? Les organes de terminologie retiennent « classe de maître ». Mais qui s'en soucie ? Nous parvenons donc au triste constat suivant : le candidat déclarant « la colonisation est un crime contre l'humanité » déroule le tapis rouge au colonialisme anglo-américain. Partant, il participe au naufrage du pluralisme, notamment culturel.

Notre collectif vous demande d'opter pour une position claire. Ou bien, mettant vos pas dans ceux d'un passé abhorré, vous acceptez résolument de suivre le chemin « d'une collaboration loyale avec l'occupant ». Ou bien, loin d'effacer la loi Toubon comme on vous en prête l'intention prochaine, vous la renforcez. Et surtout lui donnez les moyens de s'appliquer. Ce qui n'est pas vraiment le cas.

En clair, Emmanuel Macron assume le statut de chef de l'État français, avec fierté, lucidité, fermeté.

Ou bien non.

Croyez, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Les responsables du collectif « Langue française » :

Pour la Belgique : Benoit Winckelmans Bruxelles. Pour le Canada : Jean-Paul Perreault, Montréal (président du Mouvement Impératif français).

Pour la France : Dr Pauline Belenotti, Marseille, Louis Maisonneuve, La Ciotat (président de l'Observatoire des libertés) et Régis Ravat, Nîmes (*AFRAV*, Association Francophonie Avenir).

Pour la Suisse : Philippe Carron et Jacques Badoux, Lausanne.

## Un appel du Centre de la Francophonie des Amériques :



*Denis Desgagné, PDG du Centre de la Francophonie des Amériques*

La politologue et chercheuse à la chaire canadienne de recherche sur la francophonie et les politiques publiques, Mme Stéphanie Chouinard, affirme que les déclarations de M. Emmanuel Macron sont dignes d'intérêt. « C'est sûr que ça pique la curiosité de voir qu'il s'adresse ouvertement à la francophonie de cette façon », lance-t-elle. « Ça augure très bien, mais il faudra voir la forme que ça prendra », ajoute-t-elle.

M. Marc Albert Cormier, un Français qui vit au pays depuis plusieurs années et agit à titre de conseiller consulaire, estime que le président Macron doit plus que jamais montrer son attachement à la francophonie en posant des gestes d'impact. « Pour l'instant, ce sont de grands discours, mais il faut des gestes. Il n'a aucun ministre de la Francophonie\*. Il n'y a pas de personne responsable des enjeux francophones avec de réels pouvoirs. C'est quand même symbolique », déclare-t-il, attristé.

*\*NDLR : M. Cormier fait erreur. M. Xavier Lemoine, secrétaire d'État auprès de M. Le Drian, est, en fait, chargé de divers domaines, notamment de la Coopération, de l'Action culturelle extérieure, et de la Francophonie. En outre, Mme Leïla Slimani est le « sherpa » du président pour les sommets des chefs d'État francophones, et M. Jean-Marc Berthon vient d'être nommé conseiller Francophonie à l'Élysée. AS.*

Récemment, le président Macron a été critiqué dans différents médias au sujet de son silence sur la francophonie et de son utilisation de nombreux anglicismes lors de ses discours. Le président français semble cependant en mode rattrapage, observent plusieurs intervenants, qui ont salué ses promesses des dernières semaines, notamment en Allemagne, le mercredi 11 octobre, où il a réitéré son désir de promouvoir le français dans le monde.

### **4 idées pour M. Emmanuel Macron en francophonie**

- **Promotion du français** « La France peut faire une différence pour que le français puisse devenir une langue seconde plus importante dans le monde. Elle peut renforcer l'accès à la télévision française, renforcer les écoles françaises à l'étranger et les lieux de culture. » – Marc Albert Cormier

- **Augmenter les échanges** « Tout le monde serait gagnant s'il y avait plus d'échanges entre la France et le Canada. Ça existe depuis plusieurs décennies au niveau de la vie estudiantine et de la culture, mais il faudrait les dynamiser grâce à des injections de fonds. Il y a une entente particulière entre le Québec et la France, mais pourquoi ne pas l'étendre au reste du Canada ? » – Stéphanie Chouinard
- **Culture** « Il y a des possibilités au niveau culturel. Il y a des spectacles dans les Alliances françaises et dans les Instituts français. Ces organisations pourraient bénéficier d'un réinvestissement et avoir plus de ressources pour présenter les artistes hors de la France. » – Denis Desgagné
- **Recrutement** « Nous avons un manque de professeurs de français. La France peut jouer un rôle en éducation et nous aider à résoudre nos problèmes en matière de ressources humaines. » – Denis Desgagné

## L'importance d'une relation d'égal à égal

L'ensemble des intervenants consultés par #ONfr est unanime : la France doit faire preuve d'humilité et collaborer avec les communautés francophones locales, si elle veut réussir. « La France doit ne pas reprendre les mauvaises manies du colonialisme intellectuel. Elle ne doit pas dire aux francophones du reste du monde quoi faire. La France a aussi des choses à apprendre du Canada, de la Belgique et des autres pays francophones », souligne M. Marc Albert Cormier. « La France pourrait s'inspirer de l'Ontario sur le plan de l'intégration des minorités et de la pédagogie, alors que l'Ontario a peut-être des choses à apprendre de l'importance d'une culture commune », dit-il pour illustrer son propos.

La promotion du fait français passe aussi par la promotion de la francophonie à l'intérieur même de la France, ajoute Stéphanie Chouinard. « Les apprentissages et les échanges doivent aller dans les deux sens. Il y a une méconnaissance de la francophonie hors-Québec en France. En France, tout le monde me présente comme une Québécoise », affirme cet originaire de Terre-Neuve-et-Labrador. Étienne Fortin-Gauthier [efgauthier@tfo.org](mailto:efgauthier@tfo.org) @etiennefg

*Étienne Fortin-Gauthier est journaliste. Il a collaboré à plusieurs grands médias canadiens et européens, dont La Presse canadienne, le quotidien La Presse, l'Agence France-Presse et le groupe de presse L'Avenir (Belgique). Il s'est initié aux dossiers de la francophonie canadienne lors d'un séjour au Réseau francophone d'Amérique, qui travaille de près avec les stations radiophoniques francophones en milieu minoritaire. Étienne Fortin-Gauthier est diplômé de l'École des affaires publiques et internationales de Glendon, à Toronto.*

## Le droit au français : la protection des salariés dans les entreprises voulant imposer de travailler en anglais.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) répond à une question d'ALF au sujet de l'environnement juridique relatif aux droits des salariés en matière linguistique. Vous trouverez ci-dessous des liens vers les publications de la DGLFLF traitant de cette question : - brochure « Votre droit au français dans le monde du travail » (droits et obligations des employeurs et des salariés, évolution de la jurisprudence...)

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Droit-au-francais/Le-francais-dans-la-vie-sociale/Votre-droit-au-francais-dans-le-monde-du-travail> ;

- la page <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Droit-au-francais/Le-francais-dans-la-vie-sociale> donne par ailleurs accès à diverses publications récentes (2015, 2016) réalisées sur le sujet (notamment Le Guide des bonnes pratiques dans les entreprises...);

- enfin, vous trouverez une étude réalisée par l'universitaire M. Claude Truchot (2015) sur les pratiques linguistiques dans les entreprises à l'adresse suivante : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Droit-au-francais/Le-francais-dans-la-vie-sociale/Quelles-langues-parle-t-on-dans-les-entreprises-en-France>.

Nous reviendrons vers vous un peu plus tard afin de répondre à votre recherche d'interlocuteurs syndicaux spécialistes de ces questions. Sur le principe, le recours aux organisations syndicales est en tout état de cause le premier réflexe à avoir pour un salarié confronté à des difficultés d'ordre linguistique. On constate en effet que les comités d'entreprise ont été à l'origine d'actions contentieuses qui ont permis de confirmer les droits des salariés dans ce domaine et ont fait jurisprudence.

Enfin, les salariés peuvent aussi saisir les inspections du travail, au travers des DIRECCTE et DIECCE (directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) <http://direccte.gouv.fr/>

## Écriture inclusive – à exclure – et sexe des mots :

**L'écriture inclusive n'est pas du goût de tous et certainement pas de l'Académie française. Cette graphie qui consiste à inclure le féminin en utilisant des « points médians » (lecteur.rice, par exemple) est défendue par les féministes comme manière de rendre les femmes plus visibles dans la société. Mais selon les Immortels, l'écriture inclusive que l'on tente d'imposer comme une nouvelle norme est un « péril mortel » pour notre langue.**

Dans une déclaration publiée dans les colonnes du *Figaro*, ils expliquent : « La démultiplication des marques orthographiques et syntaxiques qu'elle induit aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression, créant une confusion qui confine à l'illisibilité », assure l'Académie française. On voit mal quel est l'objectif poursuivi et comment il pourrait surmonter les obstacles pratiques d'écriture, de lecture – visuelle ou à voix haute – et de prononciation. Cela alourdirait la tâche des pédagogues. Cela compliquerait plus encore celle des lecteurs », défendent-ils.

L'Académie française estime qu'elle se doit d'effectuer une mise en garde sur cette graphie en tant que « garante de l'avenir » : « Plus que toute autre institution, l'Académie française est sensible aux évolutions et aux innovations de la langue, puisqu'elle a pour mission de les codifier. En cette occasion, c'est moins en gardienne de la norme qu'en garante de l'avenir qu'elle lance un cri d'alarme : devant cette aberration *inclusive*, la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures », assurent les Immortels, avant d'enchaîner : « Il est déjà difficile d'acquérir une langue, qu'en sera-t-il si l'usage y ajoute des formes secondes et altérées ? Comment les générations à venir pourront-elles grandir en intimité avec notre patrimoine écrit ? Quant aux promesses de la francophonie, elles seront anéanties si la langue française s'empêche elle-même par ce redoublement de complexité, au bénéfice d'autres langues qui en tireront profit pour prévaloir sur la planète », concluent-ils.



« **Le Sexe des mots** », un texte précurseur de **M. Jean-François Revel**, aurait pu être écrit aujourd'hui en réponse à l'« écriture inclusive ». Une belle leçon de français. M. Jean-François Revel commente ainsi la féminisation des mots : « Byzance tomba aux mains des Turcs tout en discutant du sexe des anges. Le français achèvera de se décomposer dans l'illettrisme pendant que nous discuterons du sexe des mots. La querelle actuelle découle de ce fait très simple qu'il n'existe pas en français de genre neutre comme en possèdent le grec, le latin et l'allemand. D'où ce résultat que, chez nous, quantité de noms, de fonctions, métiers et titres, sémantiquement neutres, sont grammaticalement féminins ou masculins. Leur genre n'a rien à voir avec le sexe de la **personne** qu'ils concernent, laquelle peut être **un homme**.

Homme s'emploie tantôt en valeur neutre, quand il signifie l'espèce humaine, tantôt en valeur masculine quand il désigne le mâle. Confondre les deux relève d'une incompétence qui condamne à l'embrouillamini sur la féminisation du vocabulaire. Un humain de sexe masculin peut fort bien être une recrue, une vedette, une canaille, une fripouille ou une andouille. De sexe féminin, il lui arrive d'être un mannequin, un tyran ou un génie. Le respect de la personne humaine est-il réservé aux femmes, et celui des droits de l'homme aux hommes ? Absurde!

Ces féminins et masculins sont purement grammaticaux, nullement sexuels. Certains mots sont précédés d'articles féminins ou masculins sans que ces genres impliquent que les qualités, charges ou talents correspondants appartiennent à un sexe plutôt qu'à l'autre. On dit : « Madame de Sévigné est un grand écrivain » et « Rémy de Gourmont est une plume brillante ». On dit le garde des Sceaux, même quand c'est une femme, et la sentinelle, qui est presque toujours un homme. Tous ces termes sont, je le répète, sémantiquement neutres. Accoler à un substantif un article d'un genre opposé au sien ne le fait pas changer de sexe. Ce n'est qu'une banale faute d'accord. Certains substantifs se féminisent tout naturellement : une pianiste, avocate, chanteuse, directrice, actrice, papesse, doctoresse. Mais une dame ministre, proviseuse, médecine, gardienne des Sceaux, officière ou commandeuse de la Légion d'honneur contrevient soit à la clarté, soit à l'esthétique, sans que remarquer cet inconvénient puisse être imputé à l'antiféminisme. Un ambassadeur est un ambassadeur, même quand c'est une femme. Il est aussi une excellence, même quand c'est un homme. L'usage est le maître suprême.

Si notre gouvernement veut servir le français, il ferait mieux de veiller d'abord à ce qu'on l'enseigne en classe, ensuite à ce que l'audiovisuel public, placé sous sa coupe, n'accumule pas à longueur de soirées les faux sens, solécismes, impropriétés, barbarismes et cuirs qui, pénétrant dans le crâne des gosses, achèvent de rendre impossible la tâche des enseignants. La société française a progressé vers l'égalité des sexes dans tous les métiers, sauf le métier politique. Les coupables de cette honte croient s'amnistier (ils en ont l'habitude) en torturant la grammaire. Ils ont trouvé le sésame démagogique de cette opération magique : faire avancer le féminin faute d'avoir fait avancer les femmes. » *Source: Site Jean-François Revel.*

## **La France, grande puissance non anglophone la plus anglicisée au monde !**

Selon la dernière édition du classement international EF EPI, publiée le 8 novembre 2017, la France se classe 32<sup>e</sup> pour ce qui est du niveau en anglais de sa population adulte. Elle fait ainsi mieux que dix ex-colonies britanniques ayant toutes l'anglais pour langue co-officielle, *de jure* ou *de facto*, comme les Émirats arabes unis, le Qatar, le Sri Lanka ou encore le Pakistan.

Mais la France est également la grande puissance non anglophone la plus anglicisée au monde, et se classe largement devant les chefs de file des autres principaux espaces géolinguistiques, à

savoir la Russie, la Chine, le Brésil, le Mexique et l'Arabie Saoudite (ou l'Égypte). Par ailleurs, elle devance aussi le Japon dont la société est technologiquement la plus avancée au monde.

Cette situation ubuesque est la conséquence de cette anglicisation à outrance que subit la France. Une France repliée sur l'*Union européenne (UE)*, qui ne cesse de se comparer aux autres de ses pays membres, vassaux culturels et donc politiques des puissances anglo-saxonnes. Cette *UE*, qui est de loin la zone la plus anglicisée du monde et qui ne cache plus son hostilité à la langue et à la culture françaises. Dernier exemple en date, la toute nouvelle réglementation européenne SERA - Partie C qui vise à imposer l'anglais comme unique langue de communication entre les pilotes privés français et les six principaux aéroports de France métropolitaine. Aberration qui n'existe nullement au Québec et en Afrique francophone, où il faut désormais s'exiler afin de vivre paisiblement en français.

À cette attitude de l'*UE* s'ajoute celle de la France elle-même où l'on ne compte plus les grandes écoles aux sites internet majoritairement en anglais, ainsi que les manifestations et salons internationaux où le français est banni de l'affichage. Choses absolument impensables au Québec ou dans la vaste Afrique francophone, Maghreb inclus. Une France où l'on ne compte plus les slogans publicitaires ou les intitulés de fonction intégralement en anglais, alors qu'ils sont en français au Québec. Une France où se multiplient les bars et restaurants où le français est désormais *lingua non grata*, et qui accueille avec mépris les touristes francophones et francophiles, de l'Hexagone et du reste du monde, en mettant de plus en plus à leur disposition des brochures exclusivement en anglais, ou avec une version microscopique en français. Chose inimaginable au Québec ou en Afrique francophone. Une France dont de nombreux diplomates irresponsables affichent des messages d'absence uniquement en anglais, contrairement à leurs confrères francophones du Québec ou d'Afrique. Enfin, une France désormais république bananière où les tribunaux s'acharnent à ne pas faire appliquer la loi en déboutant systématiquement les associations de défense de la langue française. Situation, là encore, impensable au Québec où la loi... est la loi.

La France d'aujourd'hui est donc bel et bien la principale menace qui pèse sur la langue et la culture françaises dans le monde. Cette langue qui est l'un des piliers de son identité et de sa puissance mondiale. Un de ses piliers auxquels l'on s'attaque sans retenue afin de servir certains intérêts. Loin d'être un simple passe-temps pour passionnés de dictées, de mots croisés ou encore de poèmes, la langue est avant tout une question de géopolitique, de parts de marchés et d'influence culturelle. Ainsi, ce n'est pas un hasard si les premiers pays au monde à avoir interdit le *niqab* étaient tous francophones, en Europe comme en Afrique, ou si le Canada est toujours plus pacifiste lorsqu'il est dirigé par un Québécois.

Comme l'avait dit le général de Gaulle, « **le snobisme anglo-saxon de la bourgeoisie française est quelque chose de terrifiant. [...] Il y a chez nous toute une bande de lascars qui ont la vocation de la servilité. Ils sont faits pour faire des courbettes aux autres.** ». Quels qu'ils soient et où qu'ils soient, les responsables et acteurs de ce processus d'éradication du français doivent être écartés. Il ne peut y avoir de place en France pour des individus hostiles à la langue et à la culture françaises, et donc à la France. Ilyès Zouari, *spécialiste du monde francophone, conférencier, ex-administrateur de l'association Paris-Québec, auteur du Petit dictionnaire du Monde francophone (Éditions L'Harmattan, avril 2015)*.

## Trois évolutions de la francophonie en Europe :

### 1) Un échange entre nos amis de l'AFRAV en France, et de Wallonie libre en Wallonie-Bruxelles :

*M. A. Libert, 12 novembre, de Wallonie :*

Bonjour, la Belgique devrait donc se « réunifier »... Ce serait justement, une grande perte pour la langue française et plus de néerlandais et d'anglais... Le Québec devrait se « dérégionaliser », quelle perte pour la langue française ! Les cantons suisses de langue française devraient rentrer dans la Suisse alémanique... en suivant ce raisonnement. Et l'emploi de la violence serait une bonne mesure, que vivent la bastonnade et l'emprisonnement. La langue française doit être celle des Lumières, de la fraternité, de la liberté, de l'amour. Telle est la France que j'aime. L'excès nuit en tout.

De : [afrav@aliceadsl.fr](mailto:afrav@aliceadsl.fr), jeudi 9 novembre 2017

À : André LIBERT

Monsieur, le combat pour la liberté aujourd'hui se situe dans le fait de ne pas être obligé de parler anglais pour travailler, pour voyager, pour étudier, pour se construire un avenir, etc.

Or, le combat des ethno-régionalistes, tels les Catalans, ne se situe pas dans cette optique, loin de là. En fait, leur combat, loin d'être un combat d'indépendance, est un combat qui participe à la balkanisation de l'Europe où chacun pourra parler sa langue ethnique dans son ethno-région et où l'anglais sera obligatoire pour tous.

Cette Europe-là, je la combats, c'est l'Europe ethno-régionale, celle dont rêvaient les nazis.

Déjà en Belgique, Wallons et Flamands préfèrent s'exprimer entre eux en anglais, plutôt que dans la langue de l'autre. Qu'ont fait les Wallons de Liège contre l'infâme dénomination « Liège Airport » ? – Rien ? Qu'ont fait les Bruxellois contre l'infâme « Welcome » de l'Atomium ? – Rien ? Que disent les Belges lorsqu'ils sont représentés à l'Eurovision par un chanteur qui chante en anglais ? – Rien ? Pourtant, elle est là, l'indépendance : celle de pouvoir se passer de l'anglais, la langue de la première puissance militaire et d'espionnage du monde, une langue qui, avec le Brexit, n'aura même plus le statut de langue officielle de l'UE.

*L'Association AFRAV (à Manduel, près de Nîmes, président M. Régis Ravat), membre particulièrement actif de notre concertation inter-associative, propose ses autocollants, notamment celui-ci, adressé à l'entreprise Mpadeco qui s'intègre dans la campagne états-unienne actuelle qui vise à nous faire, après Halloween qui a (trop) bien pris en Allemagne mais beaucoup moins en France, avaler la journée de promotion commerciale « Black Friday », comme aux EU et le même jour, et y mêle d'autres anglicismes pour faire bonne mesure. Il faut (faire) rejeter ce matraquage impérialiste par notre population. Suivons, avec ou sans autocollants rouges et noirs ! A.S.*

### 2) La ville francophone suisse de Moutier quitte par votation le canton germanophone de Berne pour rejoindre le canton voisin, entièrement francophone, qui s'était séparé de Berne dans les années 1970. Nos amis de l'association « Francophones de Flandre », en Belgique, saluent l'exemple suisse dans ce communiqué de presse :

De Haan, le 12 octobre 2017 – « Imaginons la commune de Fourons quittant la province du Limbourg en Flandre pour rejoindre la province de Liège en Wallonie ou Linkebeek rejoignant la Région de Bruxelles », peut-on lire dans le dernier numéro des *Nouvelles de Flandre*, organe de l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre (APFF).

Et son directeur, M. Edgar Fonck, de poursuivre : « C'est ce qui vient de se passer en Suisse, où les habitants de la ville francophone de Moutier ont choisi, le 18 juin, à la suite d'une votation, de passer du canton germanophone de Berne au canton francophone du Jura.

Le 9 septembre dernier, le représentant de l'*Association pour la promotion de la francophonie en Flandre (APFF)* est intervenu à Delémont (Suisse) lors de la cérémonie officielle de la 70<sup>e</sup> Fête du Peuple jurassien, devant un parterre de personnalités, pour saluer l'événement.

« Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités, chers amis, alors que Moutier est au cœur de la 70<sup>e</sup> Fête du Peuple jurassien, j'interviens d'une part au nom de la Conférence des peuples de langue française (*CPLF*) et d'autre part au nom de l'*Association pour la promotion de la Francophonie en Flandre (APFF)*.

La *CPLF* est une des plus anciennes organisations non gouvernementales de la francophonie. Elle a été fondée en 1971 à l'initiative de M. Roland Béguelin, le père du canton du Jura.

La *CPLF* réunit des mouvements représentatifs des francophones du Québec, d'Acadie, du Jura, de Romandie, du Val d'Aoste, de Wallonie, de Bruxelles, de Flandre et de France. À l'exception de la France, ces francophones ont la particularité d'être enclavés dans des États (Canada, Suisse, Belgique et Italie) où ils sont en situation minoritaire.

Je tiens, au nom de nos deux organisations, à féliciter nos amis prévôtois pour le combat qu'ils ont mené et qui a conduit la Ville de Moutier à quitter le canton germanophone de Berne pour rejoindre le canton francophone du Jura, à la suite du vote du 18 juin dernier.

C'est un événement historique et un bel exemple de liberté et de démocratie qui honore la Suisse.

Un exemple dont devrait s'inspirer la Belgique et plus particulièrement la Flandre qui refuse de reconnaître l'existence d'une minorité francophone sur son territoire. Pourquoi les habitants de la périphérie de Bruxelles ou des Fourons, en suivant l'exemple suisse, ne pourraient-ils pas quitter librement la Flandre, s'ils le souhaitent, et rejoindre la Région de Bruxelles ou la province de Liège ?

Rappelons que la Suisse, lors du deuxième Examen périodique universel (EPU) de la Belgique à l'ONU à Genève, en janvier 2016, a recommandé à la Belgique de ratifier la convention-cadre pour la protection des minorités nationales. Ce qui implique que les 310 000 francophones qui vivent en Flandre soient protégés et que soit mis fin au processus d'assimilation forcée, imposé par les autorités flamandes.

C'est l'objectif auquel nous nous attelons. La victoire des Prévôtois nous encourage à poursuivre notre lutte. Vive Moutier, Vive le canton du Jura, Vive la Suisse !

La démocratie directe est l'une des spécificités du système politique suisse. En Suisse, pays démocratique par excellence, le peuple participe largement aux décisions politiques au niveau fédéral, cantonal et communal.

Les citoyens ont la possibilité d'intervenir via trois instruments qui constituent le noyau de la démocratie directe : - l'initiative populaire qui, si elle est recevable, donne lieu à une votation ; - le référendum facultatif - le référendum obligatoire.

### 3) À propos, qu'en est-il en Flandre ? Écoutons notre ami M. Edgar Fonck (APFF) :

L'indice de démocratie (1) de la Belgique, calculé par *The Economist*, est en chute libre depuis l'entrée de la N-VA au gouvernement. Notre pays est classé dans le groupe des « démocraties imparfaites » ; la Suisse, elle, figure en bonne place parmi les « pleines démocraties ».

Comme nous l'avons souligné précédemment, le score de la Belgique en matière de « participation politique » est carrément désastreux. Pour ce critère, notre pays se retrouve au niveau de la Russie et de la Turquie. Une raison de plus pour suivre l'exemple suisse ». E. Fonck.

(1) Democracy Index 2016, <https://www.eiu.com/democracy2016>

Plus d'informations : notre site internet (<http://www.francophonie.be/ndf>).

#### À propos de l'APFF (Association pour la promotion du français en Flandre) :

L'APFF ne poursuit aucun but politique. Elle veut simplement que le français, l'une des langues officielles de la Belgique, ait droit de cité en Flandre au même titre que toute autre langue.

Cette promotion de la francophonie, l'APFF la réalise notamment en publiant sur son site internet le magazine *Nouvelles de Flandre*, (<http://www.francophonie.be/ndf>). On peut y trouver, outre l'agenda des activités en français, les adresses des ressources francophones en Flandre, des articles et des informations sur la francophonie en général. Un bulletin, version papier du magazine, est également édité tous les trois mois.

## DOSSIER

### Politique culturelle française à l'étranger

#### L'Alliance française dans le monde : Bilan 2017 / Plan « Alliance 2020 »

2017 aura été une année de travail intense dans l'avancement du plan Alliance 2020 mené en étroite collaboration avec le réseau des Alliances françaises. Un réseau qui compte à ce jour 834 implantations dans 132 pays et a vu naître 11 nouvelles Alliances cette année !

Au-delà du soutien direct qu'elle apporte aux Alliances (services, conseil, expertise, moyens financiers...), la Fondation Alliance française a poursuivi tout au long de l'année le processus d'accompagnement de modernisation et de professionnalisation du réseau, condition de son rayonnement et de sa pérennité.

En cette fin 2017, nous sommes fiers de constater que le plan Alliance 2020 chemine, prend forme et s'ancre un peu plus dans le réseau. Fondé sur la reconnaissance et la valorisation de la marque Alliance française et sur la diffusion des outils numériques dans tous les métiers des Alliances, il vise à faire de notre mouvement un réseau connecté, innovant et solidaire autour des atouts qui le constituent : son histoire, son nombre, une marque mondialement reconnue, une implantation incomparable, des valeurs fondatrices...

« Faire ensemble » : démultiplier, innover, valoriser et mettre en commun les compétences, les savoir-faire, les actions, telles sont les ambitions qui guident au quotidien le déploiement de ce vaste projet.

Tour d'horizon des grandes avancées du plan Alliance 2020 sur l'année 2017 :

La marque Alliance française a été déposée dans plus de 50 pays. L'Alliance française de Bhopal (Inde) a été la première à signer la charte le 11 avril dernier. Depuis, 135 Alliances ont signé la charte et formalisé

leur appartenance au mouvement, à ses valeurs et à ses principes. Le dépôt de la marque a produit un premier résultat, contribuant à faire revenir à l'Alliance de Cork une gouvernance conforme, avec la mobilisation de sa nouvelle équipe.

Au-delà de la protection de la marque, le plan 2020 a vocation à inscrire résolument le réseau dans le numérique et l'innovation. Dans cette démarche, le dispositif d'apprentissage en ligne a connu un grand coup d'accélérateur. Engageant la transformation numérique des Alliances, il permet, grâce à un service mutualisé, le renouvellement de la méthode d'apprentissage en faisant évoluer l'offre de cours présentiel vers du « présentiel amélioré ». La plateforme d'apprentissage en ligne est aujourd'hui déployée au sein de 30 Alliances pilotes dans 10 pays. Celles-ci s'engagent à tester la nouvelle offre et à se préparer à une phase commerciale où les Alliances assureront elles-mêmes le financement du service en l'intégrant à leur offre de formation.

Par ailleurs, d'autres outils numériques arrivent ! Le nouveau modèle de site internet type des Alliances est en cours d'achèvement avec 5 Alliances pilotes (livraison prévue fin janvier 2018). La plateforme de gestion de projets culturels communs à toutes les Alliances Françaises est quant à elle en phase de conception (réalisation sous réserve de financement).

Divers outils de pilotage coordonnés par l'équipe de la Fondation ont été mis en place au service du réseau. Le groupe de travail « Démarche qualité » a mené un important travail d'actualisation et d'enrichissement du référentiel qualité afin d'en améliorer la portée et de le rendre cohérent avec les évolutions des Alliances. Le nouveau référentiel sera diffusé au réseau dès janvier prochain. La production d'un vade-mecum « Démarche qualité » est aujourd'hui en cours de rédaction, il sera présenté au premier trimestre 2018. Ce document, simple et opérationnel, permettra aux Alliances de s'engager pleinement, quel que soit leur taille ou leur niveau d'activité, dans un processus d'amélioration continue structuré. Il sera assorti d'une nouvelle « boîte à outils » qui mutualisera les documents modélisants dont pourront se servir les Alliances dans leur démarche.

L'année 2017 a également été l'occasion pour la mercatique de lancer le Portrait Chiffré d'Alliance automatisé sur le site du questionnaire annuel, la création du Journal Data des Alliances françaises, une offre de réalisation du rapport Data sur commande pour les Alliances ainsi que la diffusion à l'ensemble du réseau du Tableau de Bord des Indicateurs marketing.

Enfin, l'action culturelle menée par la Fondation s'est notamment concrétisée par la création d'un vade-mecum culturel et la mise à disposition pour le réseau d'un document de réflexion sur la mission culturelle des Alliances.

Par ailleurs, de nombreuses missions de l'équipe de la Fondation dans les Alliances (64 au total) ont permis de mener des formations sur les indicateurs mercatiques, la promotion de la plateforme d'apprentissage en ligne, la démarche qualité et de pouvoir échanger avec les collaborateurs du réseau sur leurs différents besoins.

Le réseau des Alliances françaises en 2017, ce sont aussi près de 15 000 collaborateurs sur le terrain, à travers le monde, 281 personnes détachées dont 70 VIA. Pas moins de 61 postes ont été pourvus en septembre dans le cadre du mouvement. Le service civique connaît également un bel essor dans les Alliances. À ce jour, 35 Alliances sont engagées dans le dispositif d'accueil des volontaires en service civique et ce nombre est appelé à croître dans les mois qui viennent. Par ailleurs, le lexique Ressources Humaines et ses 132 définitions rédigées en français est en cours de traduction pour des versions anglaise et espagnole bientôt disponibles.

Au fil des ans, la Fondation Alliance française a ainsi élargi ses compétences et ses interventions pour encourager la professionnalisation des Alliances, les aider à se moderniser par la mise en commun des ressources et des idées, conforter leur assise institutionnelle et renforcer leur visibilité.

Cette année 2017 aura permis l'avancée de nombreux chantiers du plan 2020, riche de projets, d'initiatives, d'échanges, avec un important travail mené par chacun d'entre vous sur le terrain, au service de notre cause commune : la défense et la promotion de la langue française et des cultures francophones aux quatre coins du monde.

Le plan Alliance 2020 engage le réseau des Alliances dans un processus participatif et évolutif. Il est aujourd'hui un levier majeur et privilégié pour le resserrement des liens d'une communauté rassemblée et solidaire. □



Blogue de l'*Institut culture, économie et géopolitique (ICEG)*  
d'**Yves Montenay, vice-président d'ALF**

## **Le français, le wolof et le Coran au Sénégal**

Je reviens du Sénégal, où je suis allé discuter enseignement et langues. Le français y est langue officielle, et la langue parlée dominante, surtout à Dakar, est le wolof. On y rencontre aussi l'arabe dont l'alphabet et quelques éléments de vocabulaire sont diffusés par les écoles coraniques, les Sénégalais étant musulmans à 95 %. L'islam est une composante importante de l'identité nationale, alors que l'État est laïc. Mais cet islam est de variante soufie et « maraboutique » structurée en confréries. Cette variante est attaquée de front (« ce n'est pas le véritable islam ») par les étudiants ayant bénéficié de bourses de l'Arabie pour étudier dans ce pays. À leur retour ils sont de plus en plus ressentis comme une menace. Pour l'instant les Africaines « foulardées » ou voilées sont très minoritaires. Ce type de vêtements est plutôt porté par des femmes « blanches » originaires du Proche-Orient. Le décor urbain est en quasi-totalité en français. Il n'y a pratiquement rien en wolof, en arabe ou en anglais (à part quelques expressions publicitaires de Total ou Peugeot identiques à celles de France !...). L'enseignement public, dit « école française », est exclusivement en français. Comme ailleurs en Afrique, il est admis qu'un enseignement en langue maternelle en préscolaire ou début du primaire permettrait de diminuer considérablement l'échec scolaire et de faciliter l'apprentissage du français. Quelques expériences pilotes le confirment, comme dans les autres pays africains francophones, mais la généralisation en paraît impossible dans un avenir prévisible, notamment pour des questions de formation des instituteurs et de choix de la langue « maternelle ». Cette dernière n'est en effet pas toujours le wolof. Et pour ce dernier, faut-il choisir sa version académique ou le « parler réel » plus ou moins mâtiné de français selon la classe sociale ? Ce problème est encore plus aigu dans les pays où il y a un plus grand nombre de langues « nationales » et où les populations sont plus mélangées.

Cette question est distincte de celle de l'abandon du français langue officielle au profit du wolof, souvent agitée sur l'internet, mais dont mes interlocuteurs disent qu'elle intéresse peu de monde. Le gros problème de l'enseignement sénégalais est celui des écoles coraniques dont l'objet principal est l'apprentissage par cœur du Coran. Une croyance populaire dit que les parents iront au paradis s'ils dirigent leurs enfants vers cet apprentissage. Ces écoles sont de niveau très varié, les pires apprenant surtout aux enfants à mendier pour payer l'enseignant, les meilleures donnant de bonnes notions d'arabe et des « principes moraux ». Les partisans de cet enseignement poussent à utiliser le wolofar, wolof transcrit en caractères arabes, puisque ces derniers ont été appris avec le Coran. Le problème est qu'il y a peu de textes en wolofar, mais des militants transcrivent des textes français pour les multiplier. Les autorités essaient de convaincre les meilleures écoles coraniques d'accepter un assistant apprenant le français et le calcul aux enfants. Un autre compromis est d'envoyer les enfants à l'école coranique le soir, après la fin des cours à l'école publique. Cette dernière étant de toute façon de qualité insuffisante, l'enseignement privé francophone se développe, surtout dans les matières touchant la gestion des entreprises. En effet,

la population s'est rendu compte depuis quelques années que l'Administration n'embauchait plus et qu'il fallait donc se tourner vers le privé. C'est un phénomène qui touche toute l'Afrique et bien au-delà, en réaction à l'impossibilité financière de continuer à embaucher des fonctionnaires.

*Yves Montenay*

## **Inauguration par M. Jean-Baptiste Lemoyne de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (Dakar, 12/10/2017)**

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a participé à l'inauguration à Dakar de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation, en présence du président Macky Sall. Mme Michaëlle Jean, secrétaire générale de la Francophonie, et Mme Nadine Patricia Anguile, ministre gabonaise de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique, participeront également à cet événement.

**L'institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation aura pour mission de relever le défi d'un enseignement de qualité en français pour tous en Afrique**, alors que le nombre de francophones sur le continent devrait croître très fortement d'ici à 2050, portant à plus de 700 millions le nombre de locuteurs dans le monde. Il devra également répondre au besoin de formation professionnelle d'un nombre toujours croissant d'enseignants de français et d'acteurs économiques.

Cet institut est né d'un partenariat entre *l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence universitaire de la Francophonie, l'université Senghor d'Alexandrie et les conférences des ministres francophones de l'Éducation et de la Jeunesse et des Sports*. Il bénéficie notamment du soutien de *la Banque mondiale, du Partenariat mondial pour l'éducation et de l'Agence française de développement*.

**La France est représentée au sein de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation**. Très impliquée dans les programmes éducatifs portés par la Francophonie, elle est engagée à hauteur de **20 millions d'euros depuis 2011**, par l'intermédiaire de l'Agence française de développement, dans les programmes de l'OIF dans le secteur éducatif. Elle poursuivra cet effort afin de permettre la réalisation des grands projets en matière éducative.

## **Un engouement pour l'Afrique des établissements français d'enseignement supérieur ?**

*Paris Dauphine, l'Essec, Centrale, Supélec, l'École de management de Lyon ...* Beaucoup de grandes écoles françaises s'y installent pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes du continent.

À Dakar, en janvier 2018, M. E. Macron a annoncé le lancement d'un campus universitaire franco-sénégalais dans le nouveau quartier de Diamniadio. Les deux gouvernements ont mis en place une commission mixte de pilotage sur l'enseignement supérieur, dans le dessein de favoriser les formations délocalisées d'universités et grandes écoles françaises au Sénégal. La France y accompagne déjà plusieurs filières, notamment la formation agricole et rurale animée par *Montpellier Supagro*, également présente en Côte-d'Ivoire, en Tunisie et au Maroc.

## **The Voice Afrique francophone : phénomène musical international**

**ILYÈS ZOUARI** / secrétaire général adjoint de *Population & Avenir*, membre d'ALF Le 14/11/2017.

**La nouvelle saison du plus grand concours musical au monde vient de commencer dans une Afrique francophone qui réaffirme son dynamisme. Mais en France, l'ignorance totale de cet**



**événement majeur montre une fois de plus un Hexagone coupé du monde francophone, et se détachant de sa langue.**

Le 14 octobre a été lancée la saison 2 de la compétition musicale *The Voice Afrique francophone*. Rassemblant plusieurs dizaines de candidats provenant de 16 pays, ce concours doit s'étaler sur non moins de 16 semaines consécutives, jusqu'à la grande finale du 27/01/2018.

## **Le plus grand concours musical au monde**

Diffusé par la chaîne panafricaine *Vox Africa*, également accessible en Europe et en Amérique du Nord, *The Voice Afrique francophone* réunit des candidats venant de 16 pays différents et totalisant 270 millions d'habitants, sur les près de 300 millions que comptent les 22 pays francophones subsahariens. À travers cette chaîne, ou les chaînes nationales partenaires, ce sont donc plusieurs dizaines de millions de téléspectateurs qui regardent chaque semaine ce même programme. Rien qu'en Côte d'Ivoire et au Cameroun, celui-là avait réalisé une audience moyenne de respectivement 9 et 10 millions de téléspectateurs, lors de la précédente édition.

Cette version francophone est donc bien la franchise rassemblant le plus grand nombre de pays, dépassant assez largement la version arabe qui réunit une dizaine de nationalités et qui est diffusée par la chaîne panarabe MBC. Viennent ensuite d'autres concours regroupant tout au plus deux ou trois pays voisins comme, par exemple, la République tchèque et la Slovaquie. Enfin, si l'Eurovision rassemble un plus grand nombre de pays participants, cette compétition ne dure que le temps de trois soirées, très loin des 16 semaines consécutives de *The Voice Afrique francophone* dont l'audience cumulée est donc bien supérieure.

Une audience qui pourrait d'ailleurs être encore importante si cet événement francophone majeur était localement relayé par une des 16 chaînes nationales concernées. Or, l'étroitesse du marché publicitaire, embryonnaire dans certains pays dont la classe moyenne commence tout juste à émerger, continue à freiner le développement de ce programme télévisé panafricain. Frein qui avait d'ailleurs contribué à la non-reconduction des précédentes tentatives du même genre (les concours musicaux *Africa Star*, en 2008 et 2010, et *Castel Live Opéra*, en 2012).

Cette situation devrait toutefois évoluer assez rapidement compte tenu de la forte croissance économique que connaît l'Afrique subsaharienne francophone, globalement partie la plus dynamique du continent. Cet ensemble de 22 pays a ainsi réalisé une croissance annuelle globale de 5,1 % sur la période 2012-2015 et de 2,6 % en 2016 (ou 3,5 % hors cas très particulier de la Guinée équatoriale), tandis que le reste de l'Afrique subsaharienne affichait, respectivement, des taux de 3,8 % et de 0,8 %. Un dynamisme particulièrement remarquable en Afrique de l'Ouest francophone avec une hausse du PIB de 6,3 % en moyenne sur les cinq dernières années pour l'espace UEMOA, qui constitue ainsi la plus vaste zone de forte croissance du continent. Grâce à cette évolution, parallèle à celle de la démographie, ce genre de programme pan-francophone pourrait rassembler près de 200 millions de téléspectateurs hebdomadaires d'ici à une dizaine d'années.

## **Une France coupée du monde francophone...**

Face à un tel engouement, force est de constater que la population française demeure largement à l'écart de cet événement culturel majeur, dont elle ignore tout simplement l'existence. Si les membres de la diaspora africaine de France le suivent largement, leurs voisins de palier ou

collègues de travail français ne savent rien de cet événement francophone international. Cette coupure avec le monde francophone peut être illustrée à travers bien d'autres exemples, comme l'ignorance quasi totale chez les Français de moins de 35 ans de l'existence de la basilique Notre-Dame de la Paix de Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, alors que ce n'est autre que le plus grand édifice chrétien au monde, quasi-réplique de la basilique Saint-Pierre de Rome.

Autre exemple, la population française n'a quasiment pas été informée de la tenue des Jeux de la Francophonie en juillet dernier à Abidjan. Contraste saisissant avec la couverture médiatique dont jouissent les Jeux du Commonwealth au Royaume-Uni, dont la population a la chance d'être correctement informée de ce qui se passe dans le monde.

Enfin, concernant le Canada qui vient de fêter ses 150 années d'existence, l'on pourrait citer la grande ignorance qui entoure le peuple acadien (habitant la Louisiane pour la majorité des Français) ainsi que leur drapeau, qui n'est autre que le drapeau tricolore orné d'une étoile aux couleurs papales et symbole de la Vierge Marie. Un attachement historique à la France, en dépit des malheurs et des crimes commis par les Britanniques\*, et que nous remercions aujourd'hui par notre indifférence collective.

Ces quelques exemples, parmi tant d'autres, montrent ce fossé existant entre la France et son espace géolinguistique, ainsi que les graves lacunes d'une Éducation nationale censée transmettre le savoir à ses jeunes élèves « francophones ». Cet espace géolinguistique qui, dans sa définition la plus stricte (différente de celle, bien plus large, de l'Organisation internationale de la Francophonie – OIF), est près de quatre fois plus vaste que l'Union européenne (UE), et dont la partie européenne ne représente que 3,6 % de la superficie totale. Chose que ne laissent guère entrevoir la majorité des cartes géographiques en circulation, qui présentent une vision terriblement déformée du monde en divisant au moins par deux la superficie réelle de l'espace francophone.

### **... et qui se détache de sa propre langue**

Cette large méconnaissance du monde francophone, aggravée par l'omniprésence de ces cartes « déformatrices des esprits », pousse la France à se désintéresser progressivement de sa langue et de sa culture. Et à basculer dans une anglicisation sans équivalent dans aucune des autres grandes puissances non anglophones, et aux conséquences directes sur le reste de l'espace francophone.

Si le concours « The Voice » porte ce nom anglais en Afrique francophone, c'est bien parce qu'il en est ainsi en France, principale référence culturelle de cet ensemble. Pourtant, force est de constater que la version québécoise s'appelle bien « la Voix », et qu'on y parle, par exemple, de « duels » et non de « battles ». De même, ce concours porte un nom espagnol en Espagne et dans sept des huit pays hispanophones ayant repris ce concept. Même chose pour la Russie et pour les trois autres pays à alphabet cyrillique concernés par ce concours, auquel ils ont tous donné une dénomination dans leur propre langue.

Mais ce désintérêt de la France à l'égard de sa langue se manifeste également à travers sa relation vis-à-vis de l'UE, zone la plus anglicisée au monde et qui respecte de moins en moins la langue et la culture françaises. Dernier exemple en date, la nouvelle réglementation européenne SERA - Partie C qui vise à imposer l'anglais comme unique langue de communication entre les pilotes privés français et les six principaux aéroports de France métropolitaine. Si elle souhaite s'en extraire, la France doit alors financer une vaste étude à remettre avant le 31 décembre 2017, et démontrant que l'utilisation du français n'est aucunement « accidentogène ».

Or, une telle réglementation n'existe nullement au Québec ni en Afrique francophone, où l'on peut paisiblement « vivre en français ». Pourtant, les autorités françaises ne semblent guère pressées de réagir, et de considérer comme caduque cette étrange réglementation. Ni de mettre un terme à ce processus d'anglicisation à outrance que connaît actuellement la France, au mépris de son influence culturelle, et donc de ses intérêts économiques et géopolitiques.

À tel point que l'Hexagone, selon la plus récente édition du classement international EF EPI (Education First, English proficiency index), publiée le 8 novembre dernier, est désormais largement meilleur en anglais que dix ex-colonies britanniques ayant cet idiome pour langue officielle ou co-officielle, de jure ou de facto, comme les Émirats arabes unis, le Qatar, le Sri Lanka ou le Pakistan. De même, il dépasse la Russie, la Chine, le Brésil, ou encore le Japon, dont la société est technologiquement la plus avancée au monde. Chose dont il n'y a aucune fierté ni gloire à retirer.

**Pour un concours pan-francophone mondial :** Au nom de ses propres intérêts, et des responsabilités que lui confère son statut quasi unique de puissance mondiale, présente sur tous les continents et sur tous les océans, la France se doit donc de renouer pleinement avec sa langue et sa culture. Dans ce cadre, elle pourrait œuvrer à la création d'un concours pan-francophone mondial réunissant l'ensemble des pays et territoires ayant le français en partage, du Québec au Vanuatu (partiellement francophone). Un concours où la langue française serait à l'honneur... contrairement à l'Eurovision. À cet événement, participeraient donc, notamment, les pays du Maghreb ainsi que l'Afrique de l'Est francophone, dont cinq des six pays sont hélas de nouveau absents de *The Voice*. Occasion de rappeler, au passage, que Maurice et les Seychelles sont bien des pays francophones, malgré une colonisation britannique qui dura environ 160 années.

En effet, plus de 90 % de leur population a pour langue maternelle un parler français, ou plus exactement un créole à base lexicale française (ou encore un « créole français », en anglais « french creole ». Idiome qui n'est autre que du français standard légèrement déformé et grammaticalement simplifié, à l'instar de l'arabe parlé au quotidien dans les pays du Maghreb par rapport à l'arabe standard, ce qui n'empêche nullement leurs populations d'être généralement présentées comme ayant l'arabe pour langue maternelle (hormis les berbérophones).

Ce concours mondial pourrait également s'ouvrir à des pays et territoires sinon francophones, du moins assez francophiles, comme le Liban, la Roumanie ou encore l'État brésilien de l'Amapa. Voire aussi à quelques participants venant d'autres pays à la francophilie naissante, tant est spectaculaire la hausse du nombre d'apprenants du français à travers le monde (estimée par l'OIF à 43 % pour la région Asie-Pacifique entre 2009 et 2013, et à 44 % pour l'Afrique subsaharienne non francophone). Un tel événement planétaire pourrait alors se tenir à Kinshasa, capitale démographique du monde francophone avec ses 12 millions d'habitants, ou à Paris, capitale économique de cet espace. Et que le plus motivé l'emporte ! *Ilyès Zouari*

\*NDLR : notamment le « Grand dérangement » de 1755, véritable « nettoyage ethnique » et quasi génocide des Acadiens par les Anglais du général Monckton.

## **L'Institut francophone international (IFI) de Hanoï célèbre sa rentrée académique**

Le 27 décembre 2017, l'Institut francophone international (IFI) vient de célébrer sa 22<sup>e</sup> rentrée académique pour l'année 2017-2018 à l'amphithéâtre *Nguy Nhu Kom Tum*, rue *Lê Thanh Tông*, à Hanoï. Rentrée académique 2016-2017 de l'Institut francophone international à Hanoï. Quel rôle pour

l'éducation française supérieure dans le monde globalisé ? Activités de l'IFI en l'honneur de la Journée internationale de la Francophonie

La séance a commencé par des chansons et des danses interprétées par les étudiants de la 21<sup>e</sup> promotion de *l'Institut francophone international (IFI)*. Cette année, ce dernier accueille 37 étudiants venant de 17 pays francophones, qui vont recevoir les doubles diplômes délivrés par l'Université nationale de Hanoï, et par l'université Claude-Bernard Lyon-1 ou celle de La Rochelle. Une centaine de personnes ont assisté à la cérémonie.

Le recteur M. Ngô Tu Lâp a félicité les nouveaux étudiants de la promotion 2017-2018 qui ont choisi *l'IFI* pour leurs études supérieures. À cette occasion, il a insisté sur le support de *l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)*, et confirme « *la réputation de cette formation, qui permet aux étudiants francophones de bénéficier des méthodes éducatives modernes et multiculturelles.* »

Pendant la cérémonie, a également eu lieu la remise des diplômes aux étudiants de la 19<sup>e</sup> promotion, ainsi que la remise des bourses *Orchestra Networks* aux meilleurs étudiants de la 22<sup>e</sup> promotion. Plusieurs représentants des universités de Hanoï ont partagé leur admiration à l'égard de *l'IFI* pour son rôle d'éducation supérieure en langue française. L'anglais y est enseigné fortement, à titre de langue étrangère.



*La remise des diplômes de la 19<sup>e</sup> promotion de l'IFI.*

À cette occasion, les organisateurs ont également transmis leurs meilleurs vœux aux invités présents en vue de l'année 2018 à venir.

**NDLR :** Créé en 1995, sous l'égide de *l'Agence universitaire de la Francophonie*, ministère français de la Coopération d'alors sur les crédits du *Fonds d'aide et de coopération (FAC)*, *l'IFI*, *Institut francophone d'informatique* à l'origine, a été rattaché à l'université nationale de Hanoï. Depuis lors, il est chargé des études supérieures avec des partenaires en France et dans le monde de la Francophonie. Il dispose actuellement de deux laboratoires et d'un groupe de recherche interdisciplinaire. Durant plusieurs années, il fut dirigé par M. Charles Durand, coopérant français

informaticien, militant de la Francophonie, actuellement membre d'*Avenir de la langue française (ALF)*. A.S.

## BRÈVES

« *In memoriam* Michel Guillou : immense perte pour la Francophonie ! »

par Albert SALON



Né en 1938, produit de l'ascenseur social de la République, ce docteur d'État ès sciences physiques, ancien de SUPELEC, énergéticien, a, toute sa vie, voulu rendre à sa France ce qu'il avait reçu d'elle. En créant, animant, dirigeant, développant, des institutions éducatives de haut niveau, et y favorisant la promotion personnelle et sociale de nombreux défavorisés, en France et dans les pays de langue française.

Il faut lire son profil sur Wikipédia : éloquent !

Michel Guillou, comme le grand Philippe Rossillon disparu en 1997, a été l'un des paladins de la Francophonie. Un chef, un grand camarade de combat, un rude frère d'armes, un valeureux compagnon de notre Résistance française et francophone. Tous les Français aimant la France, toutes nos associations en synergie pour le français et la Francophonie au nom desquelles j'écris ces lignes – au premier rang : *Avenir de la langue française (ALF)* – lui sont redevables.

Nous avons tant agi ensemble durant plus de quarante ans : en France, au Québec, en Afrique, en Asie ; à plusieurs sommets francophones, dont ceux de Cotonou et surtout de Hanoï en 1997...

**Avec une immense tristesse, et une étrange joie confiante, nous le remercions :**

- Pour la puissante impulsion donnée, avec l'aide notamment du ministère de la Coopération, à l'*AUPELF*, devenue l'*AUPELF-UREF* puis l'*AUF*, créant les instituts francophones d'excellence de Hanoï, Phnom Penh, Maurice, Sofia, Bucarest, ainsi que les classes bilingues et les filières universitaires en Asie, les bourses spéciales aux chercheurs du Sud.

- Pour son institut de formation à la Francophonie des années 1990 à Chamarande ; pour le grand Institut *Francophonie et Mondialisation (IFRAMOND)*, aujourd'hui *Institut international pour la francophonie, 2IF* qu'il créa en 2001 à l'université Lyon-3, et développa fortement ; enfin pour son action, en ce siècle, dans notre *Forum pour la France*, animé par Henri Fouquereau.

- Nous n'oublions pas son aide en 1992 à la création de notre *Avenir de la langue française (ALF)*, à l'introduction par elle « dans la foulée », avec nos amis parlementaires, de la précieuse phrase dans la Constitution : « La langue de la République est le français », son appui à l'élaboration par *ALF* de l'esquisse du texte devenu « loi Toubon » du 4/8/1994, dans le travail commun au cabinet du ministre Jacques, son appui aussi, avec les sénateurs Maurice Schumann puis M. Jacques Legendre, à une autre introduction dans la Constitution (titre XIV, article 87), en juillet 2008, après 16 ans de nos efforts communs : celle de la Communauté francophone elle-même.

Nous n'oublions pas Denise, toujours inébranlable et vibrante à ses côtés, son solide soutien.

« *Ami, si tu tombes...* »

Parmi ses publications :

- avec Trang Phan, A. Durez, *Francophonie et Mondialisation*.
- avec S. Arnaud, et A. Salon, *Les Défis de la Francophonie* (Alpharès, 2002, Planète francophone).

CITATIONS DE M. GUILLOU sur la Francophonie : [http://agora-2.org/francophonie.nsf/Dossiers/Michel\\_Guillou](http://agora-2.org/francophonie.nsf/Dossiers/Michel_Guillou) .

## **Une bonne nouvelle qui nous vient de notre partenaire l'AFRAV (à Manduel, près de Nîmes) : Un jugement qui fera date !**

**L'emploi d'une marque avec des termes anglais est interdit aux établissements publics et personnes privées chargées d'un service public !**

C'est une application de la loi Toubon, particulièrement spectaculaire et aux conséquences significatives. Motif de la décision du 7 septembre 2017 :

**Annulation pour méconnaissance de l'article 14 de la loi du 4 août 1994. Injonction de mettre le logo de l'université de recherche PSL Research University en conformité avec les dispositions de la loi du 4 août 1994 au plus tard à la rentrée universitaire 2018-2019.**

En voici le dispositif :

Article premier : *La décision implicite de rejet opposée par l'université de recherche Paris Sciences et Lettres à la demande de l'association Francophonie Avenir tendant au retrait de la mention anglaise du logotype de l'université est annulée.*

Article 2 : *Il est enjoint à l'université de recherche Paris Sciences et Lettres de procéder au retrait de la mention « Research University » de son logotype sur l'ensemble des supports sur lesquels il figure, d'ici au 15 septembre 2018.*

Article 3 : L'université de recherche Paris Sciences et Lettres versera à l'association Francophonie Avenir la somme de 50 euros au titre de l'article L. 7611 du code de justice administrative.

Article 4 : *Les conclusions de l'université de recherche Paris Sciences et Lettres au titre de l'article L. 7611 du code de justice administrative sont rejetées.*

Article 5 : *Le présent jugement sera notifié à l'association Francophonie Avenir et à l'université de recherche Paris Sciences et Lettres*

1 - *L'université Paris Sciences et Lettres est constituée des établissements suivants : École normale supérieure, Institut Curie, École des Arts décoratifs, École des mines, université Dauphine, Observatoire de Paris, ESPCI, Collège de France.*

2 - Texte de l'article 14 de la loi du 4 août 1994 : I. *L'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étrangers est interdit aux personnes morales de droit public dès lors qu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française.*

*Cette interdiction s'applique aux personnes morales de droit privé chargées d'une mission de service public, dans l'exécution de celle-ci.*

Commentaire : Faute d'appel de PSL, le jugement tient et vaut jurisprudence. Régis Ravat

## COURRIER DES LECTEURS

De M. Lucien Berthet DLF en Pays de Savoie (Défense de la langue française) 02/10/2017

Entendu lors de la dernière émission de M. Patrick Sébastien samedi soir : un jeune chanteur, originaire de Dordogne, dont j'ai oublié le nom, a interprété sa chanson en anglais. Serge Lama, invité (il avait chanté juste avant son célèbre « Je suis malade »), lui demande pourquoi il n'a pas interprété cette chanson en français ; réponse du jeune chanteur : « Mais j'ai une version en français, pour le Québec. » Pour rester dans la chanson, « Faut-il en rire ou en pleurer, je n'ai pas le cœur à le dire » (Jean Ferrat, *On ne voit pas le temps passer*).

**De :** M. Yvan Gradis [<mailto:yvan.gradis@wanadoo.fr>] mardi 24 octobre 2017

**À :** AVENIR LANGUE FRANÇAISE <[avenirlf@laposte.net](mailto:avenirlf@laposte.net)> **Objet :** Anglémie

Chers Amis, un néologisme est né ce matin (zéro occurrence sur la Toile) :

**Anglémie** : nom féminin. Étymologie : 2017, de *anglais* et *-émie* (sang). Définition : Excès d'anglicismes dans la langue (française) qui est à l'esprit ce que le sang est au corps. Citation : « L'anglémie de la presse et, par suite, de la population, a pris l'ampleur d'une pandémie. »

**Chanter en français ? Correspondance entre notre administrateur M. Ilyès Zouari et M<sup>e</sup> Jean-Claude Amboise, notre expert-militant pour la chanson en français.** J'ai bien pris connaissance de votre message et vous ne serez sans doute pas étonné que l'on m'a informé de la parution de la chanson « Je ne chante pas en anglais ». Saluant tout votre intérêt pour la chanson française, comprenant, je le sais, sa présence au Concours Eurovision de la chanson, l'occasion m'a été donnée dans le cadre des « Entretiens francophones de Valois » qui se sont tenues le 25 septembre dernier au siège du Parti Radical, d'attirer l'attention de Jean-Baptiste Lemoyne, invité d'honneur de cette manifestation, comme vous le savez secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur ce sujet en lui faisant observer que bien qu'un chanteur portugais ait remporté la victoire lors du dernier concours avec une chanson intégralement interprétée en portugais, la France (France 2 pour être précis), avait décidé d'abaisser la proportion obligatoire de paroles en français de 80 % à 70 % pour la chanson du représentant français lors du concours de l'année prochaine. J'ai accompagné mes propos de la remise en mains-propres au ministre d'un dossier comprenant notamment les contributions que vous connaissez et que j'ai rédigées pour le compte de la revue *Langue et Cultures françaises et francophones* sur ce sujet, munies bien évidemment des pièces chiffrées idoines concernant les pourcentages. Je souhaitais vous en faire part.

(*D'Ilyès Zouari*) J'ai récemment été informé de la parution de la chanson « Je ne chante pas en anglais », écrite et interprétée par le chanteur **Madigan**. En ces temps où la langue française devient de plus en plus *lingua non grata* dans les milieux artistiques et culturels français (si on prend la peine de bien voir les choses, et vous serez toujours loin du compte...), je pense qu'il est utile de soutenir cet artiste courageux. Il n'y a, en effet, aucune raison pour que nos chanteurs ne chantent pas en français (*idem* pour nos jeunes de l'émission « The Voice », ou « La Voix » au Québec). Tout comme les chanteurs anglo-saxons ont, de tout temps, chanté dans leur propre langue, et ce, bien qu'une infime minorité de personnes, encore aujourd'hui, soit capable de les comprendre à travers le monde. Cette obstination à ne chanter qu'en anglais s'explique nommant par leur parfaite connaissance **des graves conséquences « commerciales et géopolitiques, à terme » qui découleraient de leur refus de mettre systématiquement en avant leur langue et leur culture**. N'ayons donc pas peur de soutenir cet artiste, tout comme le camp adverse n'a aucune gêne ni aucune peur d'afficher publiquement son hostilité à la langue et à la culture françaises (et donc à la France et au reste du monde francophone).

<https://www.youtube.com/watch?v=vfJepUoFOFk>

**Correspondance entre nos amis (MM. Philippe Kaminski et Denis Griesmar) au sujet de la SNCF : De :** Denis Griesmar ; **À :** Philippe Kaminski ; **Objet :** Re: *More SNCF : È pericoloso sporgersi ! nicht hinauslehnen/ne pas se pencher en dehors...* Par ailleurs, on entend aujourd'hui des annonces du type : « La Région Bourgogne-Franche-Comté et SNCF ... » L'article « la » a disparu. En attendant la prononciation "èsse-ènne-si-èffe", et le découpage en tranches... (*NDLR : comme pour Alstom, suivi de la vente à nos chers concurrents...*)

Philippe Kaminski a écrit : Bonjour. Quand vous êtes en Côte-d'Ivoire, pays éminemment francophone, et que l'envie vous prend de réserver un billet de train (vous savez, ce truc qui roule sur des rails) pour un parcours tout ce qu'il y a de plus français, vous avez la surprise de voir le site [voyages-sncf.com](http://voyages-sncf.com) s'adresser à vous en anglais. Qu'à cela ne tienne, pensez-vous. Tout ce qui est étranger est forcément anglophone, mais moi, mais vous, nous sommes des abonnés fidèles et nous disposons d'un « espace personnel » auquel il suffit de nous connecter. Eh bien ! j'ai découvert que mon espace personnel avait un frère jumeau, totalement anglais. Et que ce jumeau intrusif avait pris la place de mon espace habituel, refusant obstinément de la lui céder. *È pericoloso sporgesi*, comme on disait jadis. **Philippe Kaminski**

## Lettre d'Ilyès Zouari (octobre 2017)

Au Québec, à la suite de l'adoption récente de la loi 62 sur « la neutralité religieuse », qui dispose que les services publics québécois doivent être offerts et reçus à visage découvert (susitant ainsi de vives réactions dans le reste du Canada et, plus globalement, dans les pays anglo-saxons), les deux paragraphes ci-dessous, extraits de mon article « La Tunisie réaffirme son choix du français », publié en mars dernier, traitent de l'interdiction du *niqab* à l'étranger et rappellent à quel point il est important de défendre – et surtout de diffuser – la langue française dans le monde.

### « Le français, valeurs et géopolitique »

Comme d'autres langues, mais probablement davantage, le français, langue des Lumières, est connu pour être porteur de valeurs humanistes, telles que l'égalité, le partage ou encore le rejet de



toute forme d'extrémisme. Ainsi, ce n'est pas un hasard si les seuls pays et territoires à avoir interdit le port du *niqab* sont francophones ou francophiles. En Europe, la France et la Belgique ont été rejointes par le canton suisse italophone du Tessin (où le français a le statut de première langue étrangère enseignée) et, partiellement, par les Pays-Bas qui l'ont interdit dans certains lieux publics (et où la majorité des élèves apprennent le français au premier cycle du secondaire). En Afrique, le Tchad, le Congo et le Sénégal ont également proscrit le *niqab*, suivis par le Cameroun et le Niger pour les parties de leur territoire voisines du Nigeria.

Pour sa part, le Maroc vient d'interdire, en janvier dernier, toute commercialisation de la *burqa* « afghane » (qui dissimule également les yeux). Avancée modeste, certes, mais qui constitue toutefois une première dans les pays arabes. Du moins depuis la révolution tunisienne, avant laquelle la *burqa* et le *niqab* étaient formellement interdits en Tunisie, pays qui demeure toutefois largement en avance en matière d'égalité hommes-femmes. Au passage, il convient de noter que le Maroc avait décidé, début 2016, de réintroduire l'enseignement du français à partir de la première année du primaire, et de re franciser l'enseignement des matières scientifiques dès le primaire également. »

Bien cordialement.

*M. Ilyès Zouari est spécialiste du monde francophone, conférencier, secrétaire général adjoint de la revue Population & Avenir (démographie et géographie humaine) ; ex-administrateur de l'association Paris-Québec, et d'Avenir de la langue française (ALF) ; auteur du Petit dictionnaire du Monde francophone (L'Harmattan, Avril 2015)*

**À France-Inter**, d'un ancien président de *Défense de la langue française (DLF-Savoie)*

Madame, Monsieur, arrêtez, s'il vous plaît, de vouloir effacer, dès que l'occasion se présente, la langue française. Pourquoi nous saoulez-vous avec l'expression **FAKE NEWS** au lieu d'utiliser **FAUSSES NOUVELLES** ou **FAUSSES INFORMATIONS** ??? Est-ce par snobisme que vous le faites ? Ou bien le faites-vous avec l'intention de remplacer petit à petit notre langue maternelle et officielle par l'anglais comme vous le faites déjà, honteusement, en ne passant, à longueur de journée, que des chansons anglophones, tuant ainsi toute expression francophone chantée et conduisant les jeunes Français à vouloir chanter en anglais pour pouvoir espérer être présentés sur les ondes de **FRANCE-INTER** ? Vous le regrettez peut-être, mais vous n'êtes pas encore une radio anglo-saxonne qui s'adresserait à des Anglo-Saxons ! Bonne journée en français s'il vous plaît !  
*Marcel Girardin.*

**NDLR : Nos lecteurs sont invités à relayer cette démarche auprès de leur station habituelle !**

**Un autre geste à imiter, chers lecteurs : De : Claude Weisz, membre d'ALF, 28/11/2017**  
<[cinemalestempliers@montelimar-agglo.fr](mailto:cinemalestempliers@montelimar-agglo.fr)>

Ça y est, vous aussi, apportez votre contribution à la disparition du français au profit du tout-anglais : « **Save the date** » ! En vieux français : « Retenez (notez) cette date » ou mieux « **Rendez-vous** » (se dit en V.O. dans de nombreuses langues). Plus ancien, « Newsletter » : « **Infolettre** » anciennement : « lettre d'information » etc. Que dire de l'obstination contre-

productive des distributeurs qui traduisent les titres des films en provenance du monde entier, quelle qu'en soit l'origine, par un titre en anglais ; voire en substituant au titre original en anglais : un autre en anglais ! Alors même que des auteurs-réalisateurs non francophones réalisent des films dans notre langue, obtenant jusqu'à la Palme d'or à Cannes ! Triste et indigné, votre spectateur, Claude Weisz, Dieulefit (God made it ?).

**Lettre de M. Nicolas Bacaër**, très actif militant de nos associations, à : *Collège de France* :

Cher Monsieur Klinger, permettez-moi d'attirer votre attention sur l'article 6 de la loi 94-665, dite loi Toubon : « Tout participant à une manifestation, un colloque ou un congrès organisé en France par des personnes physiques ou morales de nationalité française a le droit de s'exprimer en français ». Ainsi, l'expression « Colloque en anglais », que vous employez pour le colloque qui commence demain, est illégale.

<http://www.college-de-france.fr/media/en-barbara>

[romanowicz/UPL2767993267390872997\\_Romanowicz\\_Colloque\\_2017\\_2018.pdf](http://www.college-de-france.fr/media/en-barbara/romanowicz/UPL2767993267390872997_Romanowicz_Colloque_2017_2018.pdf).

## PARUTIONS SIGNALÉES

***C'est le français qu'on assassine* ; J.-P. Brighelli**, Blanche, 2017

M. Jean-Paul Brighelli, normalien et agrégé de lettres, est l'une des très grandes voix en France qui s'élèvent avec esprit, et une ironique et efficace véhémence, dans un style limpide et une langue riche qui sait être rabelaisienne, contre le sabotage-sabordage de notre « Éducation nationale ». Cible en 2005 par notre auteur dans *La Fabrique du crétin*, puis un an plus tard par *À bonne école*, notre enseignement public à la dérive est à nouveau placé devant ses responsabilités dans l'assassinat du français et, par lui, de la nation.

Il a voulu faire de son ouvrage – « œuvre politique » – salutaire, à la fois le constat lucide, sans concession, de nos renoncements et du désastre, l'exaltation de nos capacités, et le programme de notre survie de nation et de civilisation, pour retrouver les cimes, les Lumières.

Il dénonce l'individualisme qui dissout la citoyenneté, un rousseauisme devenu fou dans le « constructivisme ». Il fustige l'obsession de l'utilité et de la communication immédiates. « Le français est une langue réfléchie, construite sur un passé prégnant, des allusions multiples, des références dissimulées. Une langue pleine de plis et de replis. Une langue écrite et *littéraire*, même à l'oral. » Tous ceux qui voient en elle une simple langue de communication, remplaçable *ad libitum* et *ad nauseam* par un « globish » indigne de l'anglais de culture, « sont des ânes, ou des collabos ». Il rejoint là M. Michel Serres et M. Claude Hagège. « Collabos » : il n'hésite pas à montrer notre soumission à l'ultralibéralisme – à usage externe seulement – de l'Empire anglo-saxon, la volonté de créer, par la déculturation, et par la pensée unique fondée sur une langue unique au contenu et au vocabulaire raréfiés, un homme unidimensionnel, prêt à toutes les vassalités. « Temps du mépris ». Enfants laissés en friche : « offerts au djihad ».

Il cloue au pilori les responsables : une alliance de néolibéraux mondialistes, d'anti-colonialistes tiers-mondistes et de libertaires post-soixante-huitards ; le groupe de

Bilderberg ; les idéologues d'une certaine gauche qui, aidée par « une droite grugée par de pseudo-experts », distille « la haine de l'État-nation », abandonne le peuple français en cassant ce qui fut le superbe ascenseur social républicain, et cherche, notamment dans l'immigration, à « élire un nouveau peuple » (Brecht) censé être plus proche de ses petits intérêts. « L'École crève de l'Europe, elle crève du libéralisme dans sa version finale, de la financiarisation de la pensée, de l'abandon du facteur humain. Elle crève de la nation niée et de la patrie moquée. » « À force d'autoriser et d'encourager le grand n'importe quoi, l'École ne permet plus aux enfants de la rue de sortir du caniveau. Elle perpétue les héritiers. »

M. Jean-Paul Brighelli, qui voit, dans cette « amnésie programmée », « une mise à mort volontaire, implacable, et sophistiquée », nomme à plusieurs reprises les principaux déconstructeurs de ces dernières décennies : les Jospin, Allègre, Meirieu, Lussault, Fioraso, Thélot, Vallaud-Belkacem, voire Bayrou et Schiappa, en plaçant cependant un espoir en M. Jean-Michel Blanquer.

Après un délicieux tableau des qualités et atouts de notre « langue-monde » et « mythe », J.-P. Brighelli nous exhorte à reconquérir l'École, le français « outil de notre survie », à réaffirmer notre civilisation, à réinventer les Lumières. Il nous en offre les clefs dans un chapitre bouillonnant d'une énergie qui ne demanderait qu'à s'employer au plus haut niveau possible, pour impulser le redressement de l'enseignement, de l'ascenseur social, de la France, de la société, et les remettre, mieux qu'« en marche » : en montée, en élévation. *Albert Salon*

### ***Waow – Ta langue elle est trop niquée !***

M. Philippe Skolle, Français de père tunisien et de mère américaine, enseigne dans une école de commerce (il précise : « et non une *business school* ! ») après avoir été traducteur spécialisé et 25 ans professeur d'anglais. Il est aussi auteur de fiction, scénariste et photographe.

Son livre *Waow – Ta langue elle est trop niquée !*, chez Mirage Bay, 2016, est un pamphlet. Il exprime une humeur massacrant, porte brillamment une solide vindicte publique et personnelle contre tous les responsables de l'abaissement du français. Mais, loin d'être académique, sa vindicte est voulue populaire. L'auteur veut être le peuple lui-même qui condamne ces responsables, impériaux, mais hélas surtout français, qui lui pourrissent sa langue, lui barrent l'accès à l'émancipation intellectuelle, l'élévation de l'homme et du citoyen, trahissant ainsi l'idéal de la Troisième République issu des Lumières.

Il écrit donc dans une langue très libre et au vocabulaire généreux, aux expressions imagées, souvent originales, dans une forme volontiers provocatrice, dans un style très alerte qui permet, aussi aux jeunes sans être « jeuniste », de profiter sans ennui de la richesse du texte, de l'abondance des fautes, barbarismes, déviances cloués au pilori, volontiers tournés en dérision : « Quelle bande d'abscons ! » Il dénonce allègrement les responsables de l'abaissement du français, surtout les « collabos de la pub et du fric » stigmatisés par M. Michel Serres, sans oublier le rôle de la CIA, de l'impérialisme des États-Unis et d'un mondialisme mis à son service.

Pour M. Philippe Skolle, l'heure est à la résistance nécessaire, urgente, organisée : « Je préfère la naïveté à l'oisiveté, le combat désespéré à l'inertie imbécile. » Il propose des voies d'action. Ce livre tonique, qui présente l'ampleur effarante des dégâts, invite ardemment nos lecteurs et auditeurs à rejoindre nos associations, au cœur de la nouvelle Résistance française.

Albert Salon

**Langue française : les mots disparus refont surface dans un dictionnaire collecteur : Tous les 10 ans, des centaines de termes jugés surannés disparaissent du dictionnaire. À l'occasion du bicentenaire de Pierre Larousse, un ouvrage recense ces mots oubliés.**

Le dictionnaire Larousse, une mine : 68 000 mots prêts à servir nos plus belles audaces. Mais régulièrement, des termes n'y trouvent plus leur place, inusités ou obsolètes. D'ailleurs, connaissez-vous la signification du mot « racleur » ? « *Je connais la raclette, mais un racleur, je ne sais pas ce que c'est* », s'amuse une passante. « *Peut-être quelqu'un qui nettoie des vitres ?* », s'essaie un autre. Encore raté. Un racleur est en fait un mauvais joueur de violon.

**« Un mot ne meurt pas, il s'endort dans le patrimoine de la langue »**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, « déprimer », c'était retirer une invitation. Un « claquedent » était un gueux, un misérable. Et « s'acagner », c'était mener une vie obscure et fainéante. Depuis la première édition du Larousse il y a 160 ans, près de 4 000 mots ont été sortis des colonnes, quand 24 000 y sont entrés. Tous ces mots disparus revivent aujourd'hui dans ce petit ouvrage, *Les mots disparus de Pierre Larousse*, qui consignait les mots de son temps. Son credo : une langue populaire en mouvement. « *Un mot ne meurt pas, il s'endort dans le patrimoine de la langue. C'est à nous de reprendre cette langue et de la rendre vivante* », explique le linguiste Bernard Cerquiglini. C'est donc ici que prend fin ma « parlerie », en espérant qu'elle vous a été « croustilleuse ».